Hebdomadaire Paraît le vendredi N° 2444 5 juin 2015 1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Le journal d'Arlette Laguiller

PS, Les Républicains,



Hôpitaux

Mobilisation contre le plan d'économies

Les migrants victimes d'une société barbare

page16

De l'Europe à l'Asie «Fifa Nostra»

Jeu de ballon, jeu de pognon

pages 13

page 9

Républicains, PS, FN: une offre politique diversifiée, mais toujours au service de la bourgeoisie

En enterrant, samedi 30 mai, l'UMP et en la remplaçant par Les Républicains, Sarkozy a avancé dans sa stratégie de reconquête de l'Élysée. Mais le «rassemblement» qu'il espère, autour de lui, bien sûr, n'est pas gagné.

Juppé a si peu goûté au sacre de Sarkozy qu'il s'est empressé de déclarer dès le lendemain: «Sarkozy a le parti, moi, pour l'instant, j'ai l'opinion.» Les coups bas seront d'autant plus nombreux que leur affrontement n'a pas de fondement politique autre que leur ambition.

La présidence de Sarkozy est assez récente pour que les travailleurs se souviennent avec quelle arrogance il a gouverné au service des possédants et pour savoir que, dans sa bouche, les mots «identité», «République» et «laïcité» sont utilisés pour exclure et distiller les préjugés racistes afin de concurrencer le FN.

Mais les travailleurs plus âgés se rappellent sans doute comment, avec son attaque contre la Sécu, Juppé avait déclenché en 1995 les manifestations les plus importantes de ces dernières décennies. «Droit dans ses bottes», il avait menacé de passer en force, il dut finalement reculer face à l'ampleur des mobilisations.

Si les Sarkozy, Juppé et Fillon peuvent nourrir l'espoir de revenir à l'Élysée malgré leurs casseroles judiciaires et leur passif politique, on le doit à la politique de Hollande.

Avec 500000 chômeurs de plus, le bilan du gouvernement est accablant. Quel salarié n'a pas vu ses conditions de travail et son niveau de vie se dégrader à cause de l'offensive patronale et de la politique de Hollande?

Comment ne pas être écœuré de le voir attaquer les personnels hospitaliers déjà exténués par leurs conditions de travail en leur demandant, comme le fait Martin Hirsch, directeur de l'AP-HP (Hôpitaux de Paris), de renoncer à des jours de RTT ou d'accepter des milliers de suppressions d'emplois?

Les socialistes se disent soucieux de la gestion des deniers publics. Mais pendant que Sanofi, Peugeot ou Carrefour empochent des milliards d'argent public sans respecter aucun de leurs engagements à embaucher ou à investir, il faudrait que les hôpitaux fassent des économies sur le personnel et sur les médicaments qu'ils délivrent gratuitement!

Le chantage incessant à la compétitivité et au paiement

de la dette utilisé par les socialistes pour favoriser le patronat et entériner les licenciements est la copie conforme de la propagande de la droite. Rien d'étonnant donc que la droite revienne en position de force.

Mais, pire, Hollande prépare aussi le terrain au Front national. Le FN est le dernier charlatan arrivé sur le marché et son principal atout est de n'avoir jamais participé au gouvernement.

Mais il suffit de voir comment il gère aujourd'hui des municipalités, en augmentant les prix de la cantine, en supprimant des postes d'employés municipaux et en coupant dans les subventions accordées aux associations populaires ou aux centres sociaux, pour comprendre qu'il prône la même politique de sacrifices aux classes populaires que la droite et le PS.

Ce à quoi il faut ajouter les humiliations, les tracasseries et la politique discriminatoire subies par ceux qui ont le malheur de ne pas avoir la carte d'identité française. Car, malgré les fâcheries entre le père et la fille Le Pen, le fonds de commerce du FN reste le racisme.

La droite, le FN et le PS se concurrencent pour offrir leurs services à la bourgeoisie. Entre tous ces partis, les possédants ont le choix, un choix qui va même jusqu'à la gauche de la gauche. Car si le PC et Mélenchon parlent de «justice sociale», ils n'envisagent pas de combattre les intérêts fondamentaux de la bourgeoisie, ce qui les condamne à mener la politique des classes possédantes.

À choisir entre ces partis politiques, les travailleurs seront perdants car tous réfléchissent du point de vue et sur les problèmes de la bourgeoisie. Les travailleurs ont besoin d'un parti qui ne parte pas des intérêts de celle-ci mais exclusivement de leurs intérêts d'exploités.

Il faut un parti qui dise clairement qu'il ne sera pas possible de mettre fin au chômage de masse, à la précarité et à l'aggravation de l'exploitation sans demander des comptes à la bourgeoisie, sans remettre en cause ses dividendes éhontés et ses fortunes insolentes. Il faut un parti qui fasse entendre le camp des travailleurs et qui ne craigne pas, pour défendre les intérêts du monde du travail, de remettre en cause l'ordre social.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Hausse du chômage	3
Budget de l'armée	3
Élections municipales : des listes Lutte Ouvrière	3
Coupes budgétaires pour les municipalités	4
« Simplifications »	4
Gens du voyage	4
Les Républicains : nouveau nom, vieilles ficelles	5
Panthéon	5
Le Jean Zay que l'on préfère	5
Procès Bettencourt : à l'innoce les mains pleines	nt 5
Lois sociales contre les travailleurs	5
Médecine du travail : un vrai recul	5
Prestations sociales : les vrais chiffres	5
Périgueux : les locataires défendent leurs conditions de vie	7

	7
Les multinationales de l'eau au-dessus des lois	
Barrage de Sivens	7
Pollution : une écologie de classe	7
Les migrants victimes d'une société barbare	16
AGENDA	
Fêtes régionales	3
Cercle Léon Trotsky	3
DANS LE MOND	Þ
Turquie : la contagion des luttes	8
	_
Brésil : grèves et manifestations	8
<u> </u>	
et manifestations Burundi :	
et manifestations Burundi : les manifestations continuent	8
et manifestations Burundi : les manifestations continuent Sommet anti-Daech à Paris	8

Politique française en Afriqu	e 10
Pologne : après l'élection de Duda	10
Haïti : une grève à Port-au-Prince	10
23 MAI 1915	
L'Italie entrait en guerre	11
ENTREPRISES	
Assistance publique - Hôpitaux de Paris	13
La Croix-Rouge	13
Transdev - Arles	13
Areva,	14
HSBC	14
Quand GDF-Suez veut faire sa loi	14
Bibliothèques universitaires de la Côte d'Opale	14
Lycée Voltaire - Paris	14
Tefal - Annecy	15
Salaires des fonctionnaires	15

Aide publique au

développement

10

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître Lutte Ouvrière.

Hausse du chômage : le prix des profits

Sans surprise, les chiffres du chômage rendus publics le 1^{er} juin confirment l'aggravation de la situation pour les plus de cinq millions et demi de demandeurs d'emploi. Leur nombre a encore grossi de plus de 54 000 le mois dernier, au moment même où le gouvernement se félicitait d'une reprise de la croissance.

Qu'on soit jeune travailleur ou proche de la retraite, tout juste mis à la porte après un CDD ou chômeur depuis plusieurs années, après l'inscription à Pôle emploi, personne n'échappe aux entretiens sans résultats, aux centaines de CV envoyés restant sans réponses, aux indemnités réduites, aux radiations administratives. La recherche d'un nouvel emploi est devenue un parcours du combattant dont la durée atteint les 550 jours en moyenne. Cela signifie pour des millions de familles une vie rongée à petit feu par l'absence de revenus décents, et pour la société la perte d'énormes richesses qu'auraient pu créer leur travail.

Le ministre de l'Emploi, François Rebsamen, fait mine de s'étonner devant ce qu'il appelle « le décalage entre l'amélioration économique et la situation de l'emploi». Mais la réalité est au contraire que la croissance des profits des entreprises s'accompagne d'une reprise des plans de licenciements, d'une suppression massive des emplois, y compris précaires, qui constituent l'essentiel des contrats proposés aujourd'hui par le patronat.

Rebsamen n'a rien trouvé d'autre à proposer que d'attendre que « la croissance porte ses fruits en termes d'emplois ». Mais pour l'heure, comme il le dit lui-même, « les entreprises reconstituent d'abord leurs marges » qui auraient été « détruites pendant des dizaines d'années ». Celles du grand patronat ne semblent pourtant pas se porter si mal.

Non, les profits n'ont pas cessé de s'accumuler malgré la crise. Et le frémissement actuel des chiffres officiels de l'économie ne signifie rien d'autre qu'une nouvelle hausse des bénéfices sur le dos de l'ensemble de la classe ouvrière.

Gilles Boti



Budget de l'armée: gouffre pour les finances publiques, manne pour les industriels

Le budget militaire augmente constamment. Car, si la France n'a pas connu la guerre sur son territoire depuis soixante-dix ans, elle ne cesse d'intervenir militairement: du Mali à la Centrafrique en passant par l'Afghanistan, le Tchad ou encore le Liban, l'armée française envoie des hommes, des Rafale ou un porte-avions!

Plus même, le budget du ministère de la Défense n'a pas été seulement écorné cette année alors qu'on applique une cure d'austérité aux autres ministères. Il se monte à la modique somme de 31,8 milliards par an et, parce que la mariée est toujours plus exigeante, le gouvernement socialiste a même prévu une rallonge de 3,8 milliards sur 5 ans! En rajoutant encore sur la rallonge, le ministre de la Défense vient d'annoncer l'avancement et le renforcement du programme de construction de frégates. Mais ce n'est toujours pas assez: la Cour des comptes vient d'épingler l'État sur le montant des opérations extérieures (les Opex) sciemment sous-estimé dans le budget de 2014. Le montant initial de ces

Opex était de 450 millions d'euros en 2014, il est passé à 1,1 milliard d'euros soit un surcoût de 668 millions d'euros et la facture s'annonce aussi salée en 2015 puisque, d'après la Cour des comptes, « la sous-budgétisation devrait à nouveau approcher 600 millions ». Ce trou dans le budget de l'État devra, comme l'année précédente, être réparti entre tous les

ministères, celui de la Santé, de l'Éducation nationale par exemple, qui seront sommés de faire des économies supplémentaires.

Combien d'hôpitaux ne seront pas construits, combien d'infirmières ou de professeurs ne seront pas recrutés, pour permettre de maintenir le budget militaire? Aucune de ces interventions militaires ne sert à ramener la paix, mais l'argent n'est pas perdu pour tout le monde: les industriels de l'armement sont ravis, comme Dassault, Airbus Helicopters, Thalès qui voient leur carnet de commandes gonfler chaque année...

Aline Urbain



Élections municipales:

des listes Lutte Ouvrière à Thionville et à Clichy-la-Garenne

Suite à l'annulation des précédents scrutins par le conseil d'État, des élections municipales auront lieu à Thionville (Moselle) et à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) les 14 et 21 juin. Des listes Lutte Ouvrière seront présentes, conduites à Thionville par Guy Maurhofer, technicien, et à Clichy par Mireille Lambert,

infirmière.

Ceux qui voteront pour les candidats de Lutte Ouvrière exprimeront leur écœurement et leur colère face à la politique du gouvernement et du patronat. Ce sera aussi la façon la plus claire de rejeter les idées réactionnaires véhiculées par le FN qui, en essayant de diviser les travailleurs entre Français

et immigrés, fait le jeu des exploiteurs.

Face à tous les politiciens au service de la bourgeoise, il est indispensable de se saisir de toutes les occasions de faire entendre le camp des travailleurs et de préparer ainsi les luttes collectives qui lui permettront, demain, d'imposer ses exigences.

AGENDA

Fêtes régionales

Bourges

Samedi 13 juin à partir de 14 h 30

Salle des fêtes Vignoux-sous-les-Aix



Marseille

Dimanche 21 juin à partir de 11 h

Parc de Valabre Gardanne

Mulhouse

Dimanche 21 juin à partir de 11 h 30

Salle du Lerchenberg 11, rue du Cercle Mulhouse-Dornach

Cercle Léon Trotsky La longue lutte des Noirs américains

Vendredi 19 juin à 20 h 30

Docks de Paris – Eurosites 50, avenue des Magasins-Généraux Bâtiment 282

Aubervilliers

Métro Front Populaire (ligne 12)

Participation aux frais: 3 euros

Coupes budgétaires:

municipalités populaires aux abois

D'ici la fin de l'année, 1 500 communes vont basculer dans le rouge et être placées sous tutelle financière de l'État. En 2017, ce pourrait être le cas pour une commune sur deux selon l'Association des maires de France (AMF) dont les représentants ont été reçus jeudi 28 mai par Manuel Valls. Celui-ci a évoqué un fonds de soutien d'urgence d'un milliard d'euros. Mais cette somme serait au mieux une compensation dérisoire au regard de la véritable saignée que représente la baisse des dotations de l'État aux municipalités.

Après avoir imposé 1,5 milliard d'euros d'économies aux municipalités en 2014, le gouvernement prévoit de passer à 3,7 milliards d'euros par an jusqu'en 2017, ce qui fera 11 milliards d'économies supplémentaires. Cela aura des conséquences dramatiques car déjà, dans un nombre sans cesse croissant de municipalités, le sous-effectif est permanent et les infrastructures

ne sont pas rénovées ou sont insuffisamment entretenues. Il manque du monde dans les services de la petite enfance, dans les dispensaires de santé, dans la voirie et les services techniques ou encore dans les administrations. Même les rues sont souvent éclairées au rabais au détriment de la sécurité routière.

Face à cette situation, des maires ont annoncé de nouvelles hausses d'impôts locaux comme à Lyon 5 %, Bordeaux 4 % ou Strasbourg 3 %. D'autres, notamment des maires de communes populaires, s'y refusent, avec raison.

L'AMF, dont le président actuel est François Baroin, se pose en représentante des intérêts de toutes les municipalités. Mais il y a municipalité et municipalité. Les coupes budgétaires ne sont pas les mêmes et n'ont pas le même effet à Neuilly-sur-Seine ou en Seine-Saint-Denis. On voit mal d'ailleurs comment un cacique de l'UMP comme

Baroin pourrait relayer les problèmes des communes les plus pauvres. Ministre de l'Économie et des Finances de Sarkozy, il a même été responsable du gel des dotations aux collectivités locales à partir de 2011.

À peine le milliard d'euros de fonds d'urgence annoncé par Valls, le même Baroin a d'ailleurs dit qu'il ne souhaitait pas que cet argent aille aux communes les plus en difficulté car « cela leur servira juste à sortir la tête de l'eau » et « ce n'est pas cela qui favorisera l'investissement. » Baroin

se sert des villes en train de se noyer pour tirer du gouvernement des financements supplémentaires que des politiciens au bras long comme lui s'accapareront et s'empresseront de redistribuer au patronat local.

Au niveau des municipalités comme du reste de la société, les couches populaires ont besoin de faire entendre leurs propres intérêts et elles ne doivent pas se laisser représenter par des politiciens qui se serviront de leur détresse comme d'un marchepied.

Pierre Royan

Mesures de simplification: tout devient simple...

Pour le quotidien Les Échos la nouvelle vague de mesures de simplification annoncée le 1^{er} juin signifie que « le gouvernement allège les contraintes des entreprises industrielles ».

pour les patrons

Et, en effet, ces dernières ont de quoi se réjouir. Ces 52 nouvelles mesures vont en particulier délester les sites industriels à risques dits Seveso et les utilisateurs de matières dangereuses de certaines obligations environnementales. Les analyses des rejets dans l'air et dans l'eau pourraient devenir moins fréquentes « sur la base d'une justification de l'exploitant ». De même les déclarations en matière d'activités polluantes vont-elles être unifiées, permettant un certain flou artistique. La TGAP, taxe générale sur les activités polluantes, sera supprimée fin 2015. Le délai de recours contre les autorisations obtenues par les sites potentiellement dangereux sera réduit à six mois, au lieu de quatre ans en 2006.

Dans le bâtiment, il sera proposé de relever la durée maximale quotidienne du travail des mineurs apprentis de 8 à 10 heures, la durée hebdomadaire de 35 à 40 heures, et même davantage « à titre exceptionnel».

Pour évaluer l'intérêt de ces futures réformes, un comité composé de chefs d'entreprise sera constitué. Mais rien de tel n'est prévu pour donner un avis sur les mesures censées profiter aux particuliers. Cela ne sera pas nécessaire: l'essentiel tient dans la possibilité de réaliser en ligne, sur Internet, un certain nombre de démarches administratives, auprès des caisses d'allocations familiales, pour avoir accès au résultat de l'examen du permis de conduire ou pour contester une amende radar. Certains droits concernant les enfants ou les adultes handicapés pourraient cependant être quelque peu étendus.

Le secrétaire d'État chargé de la question affirme que la première série de mesures aurait déjà permis, depuis 2014, d'économiser 3,3 milliards d'euros, tous bénéficiaires confondus. C'est simple comme le pâté d'alouette: un cheval pour les patrons, une alouette pour les travailleurs.

Viviane Lafont

Gens du voyage: la discrimination perdure

Un député socialiste a soumis le 27 mai à l'Assemblée nationale une nouvelle proposition de loi destinée à réduire les injustices subies par les gens du voyage.

Il s'agit de la catégorie administrative des personnes vivant en caravane, que ce soit par culture, comme une partie de la population tsigane, ou par contrainte matérielle, ou bien qui exercent une activité ambulante. De nationalité française pour la plupart, elles sont traitées comme des citoyens de seconde zone. Le contrôle administratif et policier particulier qu'elles subissent depuis 1912 a parfois servi des politiques criminelles, comme lors de la Seconde Guerre mondiale. Des milliers de « nomades » furent alors internés par l'État français dans des camps qui ne furent évacués qu'en 1946.

La loi de 1969 en vigueur aujourd'hui impose aux gens du voyage un titre de circulation qui doit, dans certains cas, être visé tous les trois mois. Le fait de circuler sans titre peut

être passible de prison. En contradiction avec ses principes d'égalité affichés, l'État n'a renoncé à appliquer ces exigences que très récemment. En pratique, les difficultés n'ont cependant pas disparu, par exemple pour obtenir une carte d'identité ou s'inscrire sur les listes électorales. Tout cela contribue à exclure les gens du voyage et à les discriminer.

Depuis 2000, chaque commune de plus de 5 000 habitants a l'obligation légale de proposer des aires d'accueil. Mais les 2000 villes concernées sont loin d'être toutes équipées. Et encore, beaucoup de ces aires sont très rudimentaires, sur des terrains dangereux ou inondables, loin de la ville, à proximité de déchetteries, impraticables... ou trop chères. La loi permet certes au préfet de se substituer à la commune pour agir,

mais aucun ne l'a encore fait et les mairies hors la loi restent impunies. Les gens du voyage contraints de s'installer sur des terrains qui ne leur sont pas destinés risquent en revanche la confiscation de leur véhicule, voire la prison, depuis 2003. Leur situation précaire peut entraîner des nuisances pour la population locale, et contribuer à alimenter les préjugés.

Quant à ceux qui cherchent à se sédentariser, ils rencontrent les mêmes difficultés que le reste des classes populaires pour trouver un logement décent à prix abordable, la discrimination en plus.

Le problème des conditions de vie des gens du voyage ainsi que celui des préjugés et discriminations dont ils sont victimes pourraient être résolus si seulement l'État respectait ses propres engagements. On peut douter qu'il le fasse, même si cette nouvelle loi est adoptée.

Nicolas Carl



Campement de gens du voyage, pont de Bondy (Seine-Saint-Denis)

Hollande au Panthéon: ceux qui tricolorent... (Prévert)

Pour tenter de remobiliser autour de lui le « peuple de gauche », et si possible au-delà, Hollande a joué d'un des privilèges exclusifs du président de la République: la mise au Panthéon d'un grand homme, ou plus rarement d'une grande femme. Rien ne dit que cela l'aidera beaucoup à remonter la pente.

Pourtant, il a recouru à l'un des thèmes les plus unificateurs et les plus consensuels: la Résistance. La guerre de 14-18 en est un autre, mais Hollande en a déjà usé et abusé. Et la Résistance a aussi l'avantage d'écarter la droite pétainiste, et donc une partie au moins du Front national.

Dans cette Résistance nationaliste et bourgeoise, Hollande a choisi un échantillon destiné à plaire à tous: deux hommes et deux femmes (elles sont maintenant quatre parmi tous ces grands hommes), deux victimes de la répression pendant la guerre, deux ayant vécu jusqu'au 21° siècle, deux francs-maçons plutôt de gauche liés au Front populaire, dont un ministre, deux femmes liées au gaullisme et aux gouvernements d'après 1958. Ainsi sur l'autel de la République, Pierre Brossolette, ex-SFIO, symboliserait la liberté; Germaine Tillion, l'ethnologue, l'égalité; Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente pendant 34 ans d'ATD Ouart-Monde, la fraternité. Quant à Jean Zay, ministre radical de l'Éducation de Léon Blum, il figurerait la laïcité.

Il y en a donc pour tout le monde, à part le PCF, et en particulier pour les gaullistes. Hollande peut se voir en de Gaulle et en Malraux, accueillant Iean Moulin au

Panthéon, aussi bien qu'en Mitterrand s'y rendant le 21 mai 1981.

En vue de 2017, Hollande met en avant «l'esprit de la Résistance, l'esprit de résistance ». Mais il ne résiste à rien, et surtout pas aux demandes du patronat. Il voudrait qu'on voie en lui un roc inébranlable, un drapeau immaculé, la République telle qu'en buste dans les mairies ou sur les pièces de monnaie.

Hollande et son concurrent Sarkozy, qui a refusé l'invitation à la cérémonie, sont deux représentants de la patrie des bourgeois, des nationalistes, des marchands de canons, des promoteurs de toutes les guerres contre les peuples et contre les travailleurs. Les travailleurs, eux, n'ont pas de patrie, pas de Panthéon, et ne devraient être solidaires que de leur classe, dans tous les pays.

Le Jean Zay que l'on préfère

« (...) Quinze cent mille hommes morts pour cette saloperie tricolore...

Quinze cent mille dont chacun avait une mère, une maîtresse,

Des enfants, une maison, une vie, un espoir, un cœur...

Qu'est ce que c'est que cette loque pour laquelle ils sont morts?(...)

Je hais tes sales couleurs, le rouge de leur sang, le sang bleu que tu voles au ciel,

Le blanc livide de tes

remords.(...) »

« Et n'oublie pas, malgré tes généraux, ton fer doré et tes victoires,

Que tu es pour moi de la race vile des torche-culs. »

Ces lignes sont extraites du poème antimilitariste Le Drapeau, écrit en 1924 par Jean Zay alors âgé de 19 ans et indigné par l'horrible boucherie qu'avait été la guerre de 1914-1918. L'histoire dit que ce poème n'était pas destiné à être

publié. Et que s'il le fut huit ans plus tard dans un journal, ce fut par des activistes d'extrême droite qui cherchaient alors à nuire à son auteur alors qu'il était candidat à la députation. Quoiqu'il en soit, entre le portrait de Jean Zay dressé par François Hollande à coups de discours patriotiques et celui tracé par ce poème de 1924, on ne peut que préférer le second.

Procès Bettencourt:

à l'innocent les mains pleines L'affaire Bettencourt, LILIANE BETTENCOURT VICTIME

ou du moins un de ses multiples volets, a été jugée jeudi 28 mai: le bouffon de cour qui détroussait une milliardaire sénile ou consentante a pris trois ans de prison. Du notaire au gestionnaire de fortune, d'autres employés sont également condamnés. Un seul s'en tire blanc comme au jour de sa naissance, Éric Woerth, député et maire UMP, ancien ministre de Sarkozy, trésorier de ce dernier lors de la campagne présidentielle de 2007.

Le tribunal a certes relevé que Liliane Bettencourt distribuait des enveloppes remplies de billets pour financer les partis de droite, une tradition familiale, que l'épouse d'Éric Woerth était salariée du gestionnaire de

DIABUS DE FAIBLESSE ...



milliardaire, que Woerth avait demandé la légion d'honneur pour le patron de sa femme, que les mouvements financiers sur les multiples comptes de la vieille dame, à l'époque de la campagne électorale, étaient hautement suspects. Mais personne n'a parlé. Woerth est donc innocent.

La droite tout entière lui

a fait fête et le traite en saint, martyr et crucifié par la meute médiatique. Woerth joue les modestes et se prépare à reprendre une place de premier plan dans le dispo-

Pour marguer ce retour, l'ancien ministre a fait paraître mardi 2 juin dans *Les* Échos une tribune consacrée au droit international des impôts. Il y défend les intérêts des sociétés françaises ayant des succursales dans les pays émergents, un grand nombre de brevets à défendre, un

sitif de Sarkozy.

comme L'Oréal? Défendre le grand capital et encaisser les petits pourboires, c'est une vocation chez certains.

gros budget en recherche

et développement. Un peu

Paul Galois

Les Républicains:

nouveau nom, vieilles ficelles

Le 30 mai, au cours d'un congrès extraordinaire expédié en quelques heures, Sarkozy a fait disparaître l'UMP et a fait apparaître Les Républicains.

Les mauvaises langues prétendent qu'il s'agissait de faire oublier les scandales financiers et les tripatouillages, Bygmalion et autres, qui collaient à l'image de l'UMP, ainsi que la guerre de chefs qui n'en finissait plus, et qu'il fallait permettre à Sarkozy de disposer d'un appareil enfin sous son contrôle.

Sarkozy estime sûrement avoir été malin en s'accaparant le registre « républicain » dans lequel beaucoup se reconnaissent et en jouant sur les ambiguïtés mêmes de ce terme devenu fourretout. Il a expliqué, trémolos dans la voix à l'appui, qu'il n'agissait que pour défendre les valeurs républicaines faute desquelles notre société s'effondre toujours plus. Lesdites valeurs républicaines d'ailleurs, à la manière Sarkozy, lui permettent surtout de resservir le même plat bien réactionnaire sur lequel il construit ses discours: lutte contre l'immigration, défense des valeurs chrétiennes, de la famille traditionnelle et de la France mise à toutes les sauces.

Le grand show de Sarkozy a donc eu lieu, qui lui a permis de se placer au centre de l'actualité et de contraindre les autres formations politiques et les médias à parler de lui, mais aussi permis à ses seconds couteaux de se montrer et de se placer pour la suite. Le PS a joué aussi sa partition dans cette comédie en portant plainte au sujet du nom Les Républicains, s'indignant de l'OPA faite sur ce terme par Sarkozy. Mais le PS n'a à s'en prendre qu'à lui-même. Ce sont bien les dirigeants socialistes qui, faute justement de défendre des valeurs un tant soit peu socialistes, ne savent plus parler que de République. À force d'appeler au « Front républicain » avec l'UMP pour faire barrage au FN, ils ont eux-mêmes accrédité l'idée qu'entre eux et la droite parlementaire il n'y a plus guère de différence, et même un socle commun: celui de la République justement, un terme à la signification tellement vague qu'il n'a plus aucun contenu social.

Les tentatives de Hollande de reprendre le thème républicain à son compte, lors de son discours au Panthéon pour célébrer les résistants, n'v peuvent rien: dans « République » la droite peut mettre tout ce qu'elle veut; son nationalisme, ses discours tricolores et même sa xénophobie, sans que la gauche gouvernementale soit vraiment en mesure de dire ce qui l'en sépare.

Stéphane Fort

Lisez la revue **Lutte de classe**

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 168 - mai-juin 2015

- L'offensive du gouvernement contre les droits des travailleurs
- Où va le Front national?
- Quand le gouvernement mobilise l'école derrière les valeurs de la bourgeoisie
- Martinique: les partis nationalistes et la future collectivité territoriale
- Corée du Sud: la main de fer de la « démocratie » des chaebols
- États-Unis: la situation politique et sociale en 2015

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

De conférence en dialogue :

lois sociales contre les travailleurs

De même que Sarkozy étranglait les travailleurs en parlant de réhabiliter le travail, Hollande détruit le droit ouvrier en affirmant empiler les lois sociales.

Lundi 1er et mardi 2 juin, les dirigeants des confédérations ouvrières et des organisations patronales étaient reçus à Matignon pour la conférence sociale annuelle sur l'emploi dans les petites entreprises. Ce même mardi, les députés devaient voter la loi Rebsamen sur le dialogue social. De Matignon, il sortira de nouvelles aides aux employeurs. De l'Assemblée nationale viendront de nouveaux coups contre les droits des travailleurs: restrictions des moyens des militants syndicaux, coupes dans la médecine du travail, assouplissement au bénéfice des employeurs d'une série de dispositions visant à limiter l'exploitation, l'inégalité

homme-femme, le recours au travail précaire, etc.

Le patronat demande en outre, depuis des mois, la fin du CDI, contrat à durée indéterminée, c'est-àdire le droit de licencier sans frais et à tout moment n'importe quel travailleur ou groupe de travailleurs. Valls s'est payé le luxe de faire le magnanime en affirmant qu'il n'était pas question de mettre fin au CDI. Berger, de la CFDT, et Martinez, de la CGT, ont dit leur satisfaction de voir que le gouvernement ne cédait pas aux pressions du Medef sur cette question. Mais c'est vraiment se contenter de peu!

En effet, quatre jours auparavant, les statistiques officielles pour l'année 2014 montraient que 86 % des embauches se faisaient en contrat précaire et que cette proportion augmente sans cesse. Le CDI, et les quelques

protections qui lui sont attachées, concerne de moins en moins de travailleurs. Il n'y a pas eu besoin de loi pour cela, les vagues de licenciements, la latitude laissée aux patrons d'utiliser le travail précaire à grande échelle détruisent petit à petit, et de plus en plus vite, le CDI. Et tous ces ministres interchangeables, présents, passés ou futurs, d'affirmer que faciliter les licenciements aujourd'hui, ce serait assurer les emplois de demain et que l'avenir pour les travailleurs serait la précarité à vie.

Le romancier Orwell avait imaginé un monde arborant les slogans «La paix, c'est la guerre», «L'ignorance, c'est la force» et «L'esclavage, c'est la liberté». En bon chemin, Hollande et Rebsamen en sont à psalmodier «Le licenciement, c'est l'embauche».

Paul Galois



Médecine du travail:

un vrai recul en perspective

Selon un rapport de l'Institut général des affaires sanitaires demandé par Marisol Touraine en novembre dernier, il est envisagé de réserver la vérification d'aptitude des salariés à certains postes à risque, de remplacer la visite médicale d'embauche par un examen de santé et d'espacer les visites intermédiaires de deux ans à cinq ans.

Le prétexte avancé est la baisse du nombre de médecins du travail, passé de 6139 à moins de 5000 entre 2006 et aujourd'hui. Leur nombre devrait tomber, selon le ministère des Affaires sociales, à 2353 en 2030, chiffre d'une précision remarquable qui, bien sûr, ne suppose aucune embauche.

Afin de libérer du temps pour les médecins, il est ainsi préconisé de mettre fin à la vérification systématique de l'aptitude au travail. Le rapport utilise également l'argument d'un manque de continuité dans le suivi des intérimaires, saisonniers et autres CDD à répétition. Et pour cause, ces emplois précaires représentent désormais 90% des embauches.

Il est donc proposé de limiter le contrôle de l'aptitude aux professions susceptibles de mettre en danger la santé de tiers, soit les pilotes d'avion, les conducteurs de train, les grutiers, etc. Les autres employés ne bénéficieraient que d'une visite médicale tous les cinq ans, contre tous les deux ans aujourd'hui, hormis les postes dits « à risque », comme ceux en travail de nuit.

Mais le rapport préconise aussi de remplacer la visite médicale d'embauche par un examen réalisé par un infirmier en santé au travail. Elle est jugée «chronophage» alors qu'elle n'est le plus souvent pas réalisée, puisqu'en 2013, 15% seulement ont été assurées.

Le temps gagné permettrait, selon le rapport, que les médecins du travail se consacrent davantage aux visites sur site, afin d'y «analyser les risques professionnels et de proposer des adaptations du poste de travail».

Les mesures ainsi présentées comme de bon sens, du fait de la réduction de l'effectif, sont dans la continuité des projets déjà énoncés dans l'avant-projet de loi, transmis par Macron en novembre 2014 au Conseil d'État. Cette partie du projet avait finalement été renvoyée à un autre dit de «simplification du Code du travail».

Ce qui gêne le patronat est le fait qu'un salarié puisse être déclaré apte mais « avec réserves » et qu'il soit ainsi rendu plus difficile à licencier pour inaptitude. Le gouvernement voudrait donc faire sauter ce verrou accusé notamment de « peser sur l'embauche ».

Ce qui est envisagé est une véritable remise en cause de la médecine du travail, d'ailleurs déjà entamée avec la loi de Santé de Marisol Touraine votée en mars dernier. Plus que de «simplifier la vie des entreprises», il s'agirait d'un véritable recul, dont tous les travailleurs devront faire les frais.

David Marcil

Prestations sociales: l'écran de fumée et les vrais chiffres

«RSA, aide au logement...: les fraudes détectées par la CAF font un bond de 56% en 2014. » Ce titre d'un quotidien reflète ce qu'on voudrait faire dire aux chiffres de la Caisse nationale d'allocations familiales: les « assistés » coûteraient cher.

La hausse peut sembler vertigineuse, mais à regarder de plus près, on voit tout autre chose. En premier lieu, cette augmentation n'est nullement provoquée par une recrudescence de la fraude ellemême. Aux dires même de la CAF, celle-ci resterait stable, à environ un milliard d'euros par an. Même si on ne sait pas très bien comment elle est calculée.

En fait, ce qui a changé, ce sont les contrôles accrus auprès des bénéficiaires des aides sociales, RSA, aides au logement, etc. Dorénavant, les 647 contrôleurs de la CAF pratiquent systématiquement le croisement des données informatiques. Ils peuvent interroger le fisc, l'Urssaf, Pôle emploi, les caisses de retraite, et même demander aux banques des relevés bancaires pour vérifier le niveau des revenus.

Grâce à ce meilleur flicage, la CAF a détecté en 2014, le résultat mirobolant de 32000 fraudes pour un montant total de 210 millions d'euros, soit un montant moyen de 6500 euros.

La CAF elle-même est obligée de constater que nombre de ces « fraudes » découlent d'omissions, de déclarations diminuant les ressources du ménage, ou de non-déclarations de situations de concubinage, souvent le fait de personnes très modestes, bénéficiaires de prestations sous conditions de ressources, ou de minima sociaux.

Et puis, même si trop de chiffres tuent les chiffres, il faut relativiser ce montant de 210 millions d'euros. Il ne représente que 0,23 % du budget annuel de la CAF. Par contre, le montant des RSA non réclamés par des ayants droit est estimé à 5 milliards par an.

Enfin, il faut rappeler que la Cour des comptes a estimé à 20 milliards d'euros par an, le montant des fraudes patronales aux cotisations sociales.

Bertrand Gordes

LEUR SOCIÉTÉ

Périgueux : les locataires défendent leurs conditions de vie



C'est par la presse que les locataires de la cité HLM de Saltgourde, à Périgueux, ont appris que leurs 220 logements allaient être démolis.

Le nouveau maire UMP a décidé la démolition de la cité, qui devait être rénovée. La préfecture, l'office HLM, la région, le département, l'agglomération l'ont suivi. Mais pas un de ces notables, sûrement bien logés, n'a eu l'idée de consulter les habitants de la cité!

Révoltés par tant de mépris, les habitants se sont organisés pour empêcher cette démolition: pétitions, manifestations,

interventions sur les marchés, articles dans la presse, infos à la télé, interpellations du maire, ils font entendre leur colère.

La plupart des habitants vivent là depuis longtemps, parfois plus de quarante ans, et sont attachés à cette cité, leur «village » comme ils disent, où ils ont tissé des liens de voisinage, d'amitié, de solidarité. Certains font les courses de ceux qui n'ont pas de voiture ou sont trop âgés. Sur la pelouse, sous les tilleuls, des dizaines d'enfants jouent en sécurité. La cité est entourée de verdure, à la limite de la campagne. Elle a besoin d'entretien et de rénovation, mais n'est pas particulièrement dégradée, • les appartements y sont spacieux et agréables.

Le relogement qu'on leur propose est souvent plus petit, et ils ne veulent perdre ni leur cadre de vie, ni leur vie collective.

Le maire, en campagne pour les prochaines élections régionales, dit qu'il ne reculera pas. Eux non plus! Il n'a pas fini de les croiser sur les marchés de Périgueux. Ils vont lui montrer que les couches populaires ne se laissent pas faire.

Correspondant LO •

Logement: les APL dans le collimateur

«L'effort pour l'armée doit être compensé par des économies sur le logement et la santé », avait déclaré le ministre des Finances Michel Sapin, le 30 avril. Mais en ce qui concerne le logement, une campagne est engagée contre les aides personnalisées au logement (APL).

Déjà, l'Inspection des finances avait proposé de commencer par s'en prendre à l'APL des étudiants, ce que le gouvernement avait avalisé dans un premier temps, avant de déclarer qu'il allait chercher autre chose pour réaliser des économies «substantielles ». Mais l'idée revient dans un rapport du député PS François Pupponi. Tout en écartant «un rabotage géné-• ral des APL », il propose, sous prétexte de rendre l'APL plus équitable, de la supprimer à certains étudiants et aussi à 10% de locataires qui en sont bénéficiaires et disposent d'un patrimoine supérieur à 30000 euros, que ce soit une résidence secondaire ou de l'argent mis sur une assurance-vie.

Ce ne serait pas la première fois qu'une réforme commence par s'attaquer aux moins pauvres pour s'étendre ensuite plus largement. Ce rapport s'inscrit dans une campagne contre les APL, accusées d'être responsables d'une flambée des loyers: les propriétaires sont incités à augmenter les loyers dès lors qu'ils savent que leur locataire va pouvoir ainsi s'en faire payer une partie.

En admettant qu'un tel argument contienne une once de vérité, on peut douter en sens inverse qu'une baisse des APL entraîne une baisse des loyers. Le montant des APL a déjà été gelé sans qu'il y ait pour autant de gel des loyers. Les salaires sont quasiment bloqués, un nombre croissant de locataires se trouvent au chômage ou dans un enchaînement de petits boulots qui ne leur assurent pas de salaire régulier, mais les loyers n'ont pas baissé parallèlement à la diminution des ressources des locataires!

Vouloir réduire ou supprimer les APL, c'est tout simplement une façon de plus de faire les poches aux plus pauvres.

Jean Sanday

Coupures d'eau: multinationales au-dessus des lois

Vendredi 29 mai, le Conseil constitutionnel a confirmé qu'il est interdit de couper l'eau à des particuliers, même dans le cas d'impayés. Cette mesure élémentaire d'humanité n'est inscrite dans la loi que depuis le 15 avril 2013. Les multinationales comme Veolia, Suez ou le groupe Saur, qui tirent déjà de confortables profits du besoin vital d'eau, n'ont donc pas vraiment de quoi se plaindre! Veolia et Suez ont d'ailleurs engrangé respectivement 246 et 417 millions d'euros de bénéfices en 2014 et ce -excusez du peu-après avoir payé les généreux salaires de leurs PDG (1,8 et 1,5 million d'euros). Et pourtant ces grands groupes ont tout simplement choisi de s'asseoir sur la loi.

Selon l'association France Libertés, ils continuent à effectuer environ 100 000 coupures par an. Comme chaque usager est contraint de payer 100 euros pour être à nouveau raccordé, ce hold-up rapporte 10 millions annuels aux capitalistes de l'eau. Pour sa défense, le groupe Saur a affirmé que l'interdiction de priver d'eau un être humain contredit «la liberté d'entreprendre et la liberté contractuelle ». En compensation, les députés, pour qui ces principes sont bien entendu sacrosaints, s'orientent vers une loi qui permettrait, sinon de couper l'eau en cas de non-paiement, du moins de réduire son débit dans les robinets. Ainsi, si certains meurent de soif, ce sera petit à petit.

Hector Martin

Sivens: les parlementaires couvrent l'État meurtrier

La commission d'enquête parlementaire qui s'est penchée sur la répression des manifestants contre le barrage de Sivens, dans le Tarn, a rendu son rapport le 28 mai. Dans la nuit du 25 au 26 octobre 2014, Rémi Fraisse, 21 ans, avait trouvé la mort victime d'une grenade offensive tirée par les gendarmes mobiles.

Après ce drame, qui avait provoqué des manifestations de protestation, les autorités avaient mis sur pied cette commission, ce qui est habituellement le moyen d'enterrer une affaire. C'est bien ce qui s'est passé puisque treize des quinze membres de la commission ont tellement pris le parti de l'État contre les manifestants que son président, Noël Mamère, s'en est désolidarisé...

Loin de mettre en cause les gendarmes mobiles qui étaient sur place, et encore moins le préfet et les ministres qui leur ont donné des ordres, la commission n'envisage pas de restriction à l'utilisation

des grenades par les forces • correspondant au nide répression. Sa propode répression. Sa propo-sition-phare est de res-par leur véhicule. Elle treindre encore le droit de • veut ainsi aider les villes manifester en donnant le • droit aux préfets d'interde 2016, la circulation dire à des individus l'ac
des voitures les plus polcès aux lieux de manifes-tations, ce qu'aujourd'hui

L'État pourra donc conti- pollution. nuer d'envoyer sa police et de tuer.

Pollution automobile: une écologie de classe

La ministre de l'Écologie Ségolène Royal vient d'annoncer que les propriétaires de voitures pourront se procurer, d'abord gratuitement et ensuite pour la somme de cinq euros, une pastille de couleur à restreindre, à partir seul un juge peut ordonner. • ou à l'occasion de pics de

Ce sont avant tout sa gendarmerie contre des • les voitures diesels les manifestants en utilisant • moins neuves qui setout son arsenal, au risque ront visées. Sur les sept pastilles délivrées, les Lucien Détroit • deux rouges et la grise

concernent les véhicules diesels immatriculés avant 2006, qui seront ainsi soumis aux plus grandes restrictions de circulation. Ainsi ce sont les millions de conducteurs ayant le moins les moyens de s'offrir un véhicule neuf qui seront pénalisés.

Il est beaucoup moins question de lutte contre la pollution quand le gouvernement décide par économie de supprimer des trains intercité au profit d'autocars plus lents et plus polluants, poussant en fait la population à se rabattre sur la voiture pour se déplacer...

L.D.

Turquie: la contagion des luttes

La grève victorieuse des 5 700 travailleurs de Oyak Renault à Bursa, de même que le mouvement qu'ont connu Tofas-Fiat et des usines de la sous-traitance automobile, continuent à avoir des répercussions dans toute la Turquie. Les informations qui proviennent des grands centres industriels de l'ouest du pays montrent que les grèves s'étendent progressivement à d'autres secteurs industriels et à d'autres villes.

Le mouvement démarré chez Ford, qui comprend trois usines dans des villes différentes, et chez Tûrk Traktör à Ankara se poursuit en dépit des menaces. Cellesci consistent à envoyer des SMS aux travailleurs, les menaçant de licenciement s'ils ne reprennent pas le travail le lendemain, ou à bluffer

en faisant partir des cars de ramassage emmenant seulement quelques travailleurs, en prétendant que la reprise a eu lieu. Cela reste vain car les travailleurs en lutte ne cèdent pas, encouragés par le soutien des ouvriers des usines alentour.

Par ailleurs, le mouvement s'est étendu à Iz-

mir, par exemple, où les 1900 travailleurs des raffineries Petkim, refusant les maigres 5% d'augmentation proposés par le patron, ont obtenu en grande partie satisfaction après occupation du site pendant une semaine. Non seulement ils ont été soutenus par d'autres ouvriers de la région mais, mieux, des travailleurs de quatre zones industrielles de la ville commencent à entrer en lutte sur les mêmes revendications. À Izmir également, 3500 travailleurs d'Izenerji, société d'électricité et gaz dépendant de la municipalité, ont commencé à manifester pour des augmentations de salaire immédiates: les négociations en vue de la convention collective durent depuis deux ans et n'aboutissent toujours pas.

Des travailleurs d'IDÇ et de Ege Çelik, à Izmir, ont eu la bonne surprise de voir leur compte bancaire crédité de 1000 livres turques (330 euros), en réponse à l'effervescence qui régnait dans ces entreprises.

Visiblement, la grève victorieuse des travailleurs d'Oyak Renault, qui avaient commencé à s'organiser et à se préparer il y a quelques mois, a valeur d'exemple. Les 15 millions de travailleurs du pays ont actuellement

tous le même problème: une perte de pouvoir d'achat de plus de 20%. De là à se diriger vers la même solution que ceux de Renault, il n'y a qu'un pas... Au point que, semble-t-il, dans certaines usines, des patrons sentant le vent prendraient les devants en accordant d'entrée de jeu des augmentations, de peur de voir la production s'arrêter.

À l'approche des élections du 7 juin, les travailleurs de Turquie montrent qu'ils n'attendent pas le résultat des urnes pour poser leurs revendications: ils le font avec leurs armes de classe.

Julien Silva

Brésil : grèves et manifestations

Vendredi 29 mai, à l'appel de six confédérations syndicales, le travail a cessé dans certaines grandes entreprises du Brésil. De nombreuses universités ont été paralysées. Des rassemblements ou des manifestations ont occupé les places et les avenues des grandes villes, en particulier à Sao Paulo, la capitale économique du pays.

Même la Centrale unique des travailleurs (CUT), principale confédération, proche du Parti des travailleurs et de la présidente Dilma Rousseff, avait signé cet appel contre la politique d'un gouvernement qu'elle soutient pourtant. Les attaques sont-elles trop graves pour que la CUT reste étrangère aux protestations? Le PT lui-même a voté contre certaines mesures proposées par un gouvernement qu'il dirige. La seule centrale à rester hors du mouvement a été Força sindical, liée à l'opposition de droite, qui bien sûr appuie toutes les mesures antiouvrières.

D'abord, un projet de loi sur la sous-traitance est en train d'être adopté. Il modifie en profondeur le droit du travail. Jusqu'ici, on ne pouvait sous-traiter que les activités annexes d'une entreprise, comme le ménage ou le gardiennage, mais pas l'activité de base: la production dans une usine, la caisse ou les guichets dans une banque. Il n'y aurait désormais plus de limite à la sous-traitance, y compris en cascade, c'est-à-dire pas de limite à l'irresponsabilité

des patrons.

C'est légaliser la précarité, alors que les travailleurs brésiliens ne restent en moyenne pas plus de deux ans dans la même entreprise. C'est une menace contre le treizième mois, les vacances, les repos payés, les heures supplémentaires payées. La santé au travail est menacée: huit accidents

du travail sur dix se produisent aujourd'hui dans la sous-traitance. Les salaires baisseront: les travailleurs de Petrobras, la compagnie pétrolière nationale, touchent en moyenne un salaire triple de celui des nombreux travailleurs de la sous-traitance. Cela favorisera aussi la division syndicale: les sous-traitants ne faisant pas partie de l'entreprise, rien n'empêche qu'ils aient un syndicat différent des autres travailleurs, voire un syndicat maison créé par

Deux autres mesures ont révolté les salariés. Le gouvernement a réduit l'accès à la pension de réversion à laquelle avaient droit la veuve, le veuf ou les enfants mineurs d'un salarié disposant d'un contrat de travail régulier, ce qui est loin d'être toujours le cas. Il a aussi passé de six à douze mois le temps de présence

nécessaire dans l'entreprise pour avoir droit à une indemnité de chômage. Or le chômage augmente: le pays est maintenant touché par la baisse du prix des matières premières, par l'entrée en crise de la Chine, son premier partenaire commercial, et 100 000 postes de travail ont disparu en avril.

Enfin, le gouvernement vient de décider 25 milliards d'euros de coupes budgétaires pour l'année en cours. Plus de la moitié concernent les budgets sociaux: santé, logement, éducation. La population laborieuse sera la première victime de ces réductions. Certaines ont parfois été anticipées: en 2014, le Système unique de santé (l'assurance-maladie) a économisé 3 milliards d'euros, un dixième de son budget prévisionnel, réduisant travaux et équipements.

Les raisons de mécontentement ne manquent pas aux travailleurs brésiliens. Mais, pour faire reculer le gouvernement et les patrons, il faudra une lutte massive et déterminée, comme celle qui en 2013 a fait annuler les hausses des transports dans les grandes villes.

Vincent Gelas



Manifestation le 15 mars 2015 à Sao Paulo.

Burundi: malgré la répression, les manifestations continuent

À Bujumbura, la capitale burundaise, les manifestations populaires ont repris après la tentative manquée de coup d'État militaire à la mi-mai et sont de plus en plus sauvagement réprimées. La police n'hésite plus désormais à ouvrir le feu sur les manifestants qui s'opposent à un troisième mandat du président Nkurunziza.

Pierre Nkurunziza est au pouvoir depuis 2005. Il dirigeait alors l'un des groupes armés qui avait mis le pays à feu et à sang, attisant la haine entre Hutus et Tutsis. Ces oppositions avaient été cultivées auparavant par les colonisateurs belges, au Burundi comme au Rwanda voisin, pour asseoir leur domination. À l'indépendance, ils léguèrent cet héritage empoisonné aux deux jeunes États, avec les mêmes conséguences sanglantes de part et d'autre de la frontière. La guerre civile qui ravagea le Burundi entre 1993 et 2005 s'était terminée par un accord organisant un partage du pouvoir entre Hutus et Tutsis, et limitant à deux le nombre de mandats présidentiels.

Aujourd'hui, Pierre Nkurunziza veut remettre en cause cette règle. Il a annoncé son intention de briguer un troisième mandat, provoquant immédiatement des manifestations qui durent maintenant depuis plus d'un mois. Comme bien d'autres dirigeants africains, il n'entend pas renoncer à piller les ressources de l'État et veut pouvoir continuer à détourner au profit de son clan les maigres ressources du Burundi, déjà l'un des pays les plus pauvres du monde.

Devant la perspective

de le voir rester au pouvoir, des hommes et des femmes risquent leur vie en descendant dans la rue. 40 personnes ont déjà été tuées par la police et l'armée, auxquelles se joignent les milices gouvernementales, les imbonerakure. On compte au moins 500 blessés, matraqués dans la rue ou arrachés de force à leurs logements, et près d'un millier d'arrestations.

Encore n'est-ce là que le bilan de la répression dans la capitale, car la situation dans le reste du pays n'est pas connue. Toutes les radios libres, qui étaient nombreuses, ont été fermées. 110 000 Burundais se sont réfugiés dans les pays voisins, Rwanda, Tanzanie ou République démocratique du Congo pour garantir leur sécurité et celle de leur famille. Deux des cinq membres de la commission chargée d'organiser les élections prévues pour le 26 juin ont même jugé plus prudent de s'enfuir à l'étranger, estimant qu'ils risquaient leur

Mais toute cette violence n'entame pas le courage et la détermination des manifestants, prêts à tout pour en finir avec un régime dictatorial et corrompu.

Daniel Mescla

DANS LE MONDE

Sommet anti-Daesh à Paris: une réunion de pompiers pyromanes

Mardi 2 juin se tenait à Paris une réunion des 22 pays de la coalition contre l'organisation État islamique (El ou Daesh). Mais, les populations du Moyen-Orient, qui sont les premières victimes de la barbarie islamiste, n'ont rien à en attendre.

Daesh est le produit de l'invasion de l'Irak par l'impérialisme américain en 2003. Dans ce pays où les musulmans chiites représentent environ les deux tiers de la population et les sunnites environ un tiers, le renversement du régime de Saddam Hussein s'est soldé par une guerre civile entre milices religieuses. Les unes prétendaient venger la majorité chiite de l'oppression qu'elle a subie sous l'ancien régime, les autres se posaient en défenseurs de la minorité sunnite. Toutes ont massacré des dizaines de milliers de personnes (26 000 morts de 2004 à 2005 selon le Département d'État américain) sous l'œil indifférent de l'administration militaire américaine, qui contrôlait seule le pays.

Par la suite, l'impérialisme américain a mis en place un État fantoche dirigé par des politiciens et des hommes d'affaires chiites. Cela a poussé une nouvelle fraction de la population sunnite dans les bras des milices qui prétendent les défendre. L'EI est la fusion de ces milices avec des groupes d'officiers de l'armée de Saddam Hussein chassés de leurs postes par



Ramadi (Irak): la population fuit la guerre.

les Américains en 2003.

À partir de 2012, Daesh a participé à l'insurrection contre Bachar al-Assad en Syrie. Les puissances impérialistes, notamment les États-Unis et la France, ont soutenu les insurgés parce qu'ils voulaient affaiblir al-Assad, un des rares chefs d'État de la région ayant les moyens de ne pas toujours leur obéir au doigt et à l'œil. Ce faisant, ils ont donc directement contribué à armer Daesh.

En 2014, Daesh a conquis un tiers de l'Irak et la moitié de la Syrie, un territoire de 230 000 km² où l'organisation fait régner la terreur. Ce fut d'autant plus facile que personne en Irak ne semble prêt à risquer sa vie pour les marionnettes corrompues d'un « État irakien légal » dont l'existence fragile ne repose que sur le soutien américain.

Cette barbarie provoquée par ses propres interventions, l'impérialisme est bien en peine d'y mettre un terme. Les principales armées de la région engagées contre l'EI sont celles de la Syrie de Bachar el-Assad et les milices soutenues par son allié, l'Iran. Les rares victoires remportées en Irak contre l'EI sont d'ailleurs le fait de ces milices chiites directement commandées par des officiers iraniens et non de l'armée irakienne officielle. Mais les États-Unis ne souhaitent pas une victoire totale du régime d'al-Assad et du régime iranien qui échappent à leur contrôle.

De plus, une telle victoire les mettrait en porte-à-faux visà-vis de certains de leurs alliés, comme l'Arabie saoudite qui intervient déjà au Yémen contre des groupes armés soutenus par l'Iran. Alors, pour l'instant les grands de ce monde optent pour une cote mal taillée: bombarder le territoire contrôlé par l'EI pour montrer leur soutien aux marionnettes qu'ils ont installées au pouvoir en Irak, et laisser les populations soumises à la terreur se débrouiller avec leurs nouveaux maîtres. Après tout, de leur point de vue cynique, c'est une façon comme une autre de continuer à contrôler la région et tant que le pétrole coule à flots, rien ne presse...

Hector Martin

Maroc: un nouveau Code pénal rétrograde et répressif

Un projet de réforme du Code pénal marocain est actuellement en cours de discussion. Le ministre de la Justice Mustapha Ramid, qui appartient au parti islamiste Justice et Développement (PJD) dirigeant actuellement le gouvernement, le présente comme permettant une « évolution significative en termes de liberté et de respect des droits humains ».

Mais dans le domaine des mœurs, c'est tout le contraire. Des peines aussi lourdes, voire plus sévères encore, sont prévues contre les « dé-jeuneurs », qui mangent en public pendant le ramadan, ou contre ceux qui ont des relations sexuelles hors mariage.

Dans ce pays où l'islam est religion d'État, les Marocains sont considérés a priori comme des musulmans. Le non-respect des interdictions religieuses est puni par la loi. Si le projet de réforme concocté par le ministre de la Justice est adopté, les « déjeuneurs » pourront toujours être condamnés à six mois de prison. La seule « avancée », si l'on peut dire, sera la substitution à cette peine de prison d'une amende de 10 000 dirhams (environ 1000 euros, dans un pays où le salaire d'un ouvrier varie entre 150 et 200 euros par mois).

Le projet de réforme introduit aussi la notion de « mépris des religions », puni de six mois à deux ans de prison. L'adultère et les relations hors mariage restent interdits. Le projet du ministre de la Justice se contente de réduire la peine

de prison encourue à trois mois, contre un an auparavant. En revanche, il augmente l'amende prévue, qui pourra atteindre près de 2000 euros.

Ces lois rétrogrades sont évidemment une atteinte grave aux libertés de la personne. Elles sont aussi utilisées par le gouvernement marocain pour réprimer les opposants au régime en les accusant de pseudo-affaires de mœurs. En mars 2015, Hicham Mansouri, un militant pour la liberté d'expression et pour la promotion du journalisme d'investigation, a été condamné à dix mois de prison ferme et à 4000 euros d'amende pour une telle affaire de mœurs. Ayant une relation avec une femme mariée, il a été accusé de «flagrant délit de préparation d'un local pour la prostitution et participation à un adultère avec une femme mariée », la police ayant enfoncé la porte de son appartement pour y surprendre le couple. La femme qui était chez lui a écopé de la même peine. Un exemple significatif de la manière dont le pouvoir marocain conçoit le «respect des droits humains »!

Valérie Fontaine

Fifa Nostra

Le 28 mai, les chaînes de télévision ont interrompu leurs programmes habituels pour diffuser cette nouvelle stupéfiante: la Fédération internationale de football serait gangrénée par la

corruption! Allons bon. On savait que des milliardaires s'achetaient des clubs pour blanchir leurs capitaux, que les joueurs vedettes s'échangeaient pour des sommes pharamineuses, que les ouvriers travaillaient comme des esclaves sur les chantiers des stades de Dubaï, que les muscles gonflaient de façon naturelle et les paris de façon surnaturelle, que les présidents grossissaient encore plus vite que leurs comptes en banque, que les subventions publiques irriguaient ce petit monde de façon continue et que personne ne refusait rien aux grands sponsors que sont les grandes multinationales. Mais, disaient les médias, ce sont les faux frais de la grande fête du sport, de l'amitié entre les peuples et de la saine

émulation.

Maintenant, devant l'évidence de la pourriture et de la concussion, confirmées par la réélection de Joseph Blatter, mafieux en chef, puis sa démission devant de nouvelles révélations, les médias, les sponsors et toute la mafia du football veulent sauver la poule aux ballons d'or.

Qu'ils ne s'inquiètent pas. Le cyclisme a prouvé depuis longtemps qu'on peut faire du spectacle, de l'audience et de l'argent, avec un sport pourri jusqu'à la moelle. Une société de concurrence, d'individualisme et de course aux profits a les distractions, les rêves et les gladiateurs qu'elle mérite.

Paul Galois



Grèce : Tsipras et la quadrature du cercle

La Grèce est à nouveau à la veille d'échéances difficiles: en juin, le gouvernement doit rembourser 1,6 milliard au Fonds monétaire international, dont 300 millions le 5 juin. Aucun accord n'est conclu. Christine Lagarde, la directrice du FMI, a évoqué, avant de le démentir, une sortie de la Grèce de la zone euro.

Face à ces atermoiements et aux différents chantages des institutions européennes, relayés par la presse grecque et étrangère, le chef du gouvernement grec Tsipras a répondu dans une interview au *Monde* où il trace le bilan des concessions grecques et les limites à ne pas dépasser.

Le dirigeant de Syriza rappelle ainsi que, depuis le 20 février, pour répondre aux exigences de l'Eurogroupe, son gouvernement a accepté «de poursuivre le programme des privatisations avec quelques petites modifications » et « de réaliser une grande réforme de la TVA » qui devrait faire rentrer dans les caisses un milliard d'euros supplémentaire, mais pas les trois demandés par les créanciers. Il a promis de renforcer les contrôles fiscaux. Il a accepté une réforme des caisses d'assurance sociale et la fin de dispositions

« autorisant à tort l'octroi de retraites anticipées, en augmentant de cette façon l'âge réel de la retraite». Il prévoit une réforme du marché du travail « après consultation du Bureau international du travail, malgré l'engagement du gouvernement de rétablir immédiatement les normes européennes en matière de droit du travail». Il refuse cependant toute nouvelle baisse des pensions de retraite et la création de taxes supplémentaires.

Condamné à une posture d'équilibriste, Tsipras s'adresse aux gouvernants européens et à l'opinion publique, la sienne en particulier. Les gouvernants, illes appelle à être plus raisonnables que les institutions financières non élues, et à pousser à la conclusion d'un « accord mutuellement bénéfique ». Il leur rappelle, ainsi qu'aux peuples européens, que nul n'est à l'abri du sort

de la Grèce. Il s'adresse aussi à sa propre population. Il ne ménage pas ses accusations contre des créanciers qui ont fait baisser de 40 % le revenu du ménage grec moyen entre 2008 et 2012 et qui l'obligent à des concessions dont le poids, affirme-t-il, devrait cependant porter sur les plus aisés.

Tsipras garde la confiance de ses électeurs si on en croit un sondage de la mi-mai pour une chaîne de télévision, qui donnait 36,5 % d'intentions de vote pour Syriza contre 15,5% pour la droite de la Nouvelle Démocratie. Face à des créanciers acharnés, il fait preuve de ténacité et ne mâche pas ses mots mais sa politique réformiste a une marge de manœuvre de plus en plus étroite.

Tandis que les banques laissent filer les capitaux, que le gouvernement ne cherche pas à bloquer, et que les patrons grecs sapent ce qui reste de leurs droits, les travailleurs auraient tort de s'en remettre au gouvernement de Syriza pour les protéger.

Sylvie Maréchal



Aide publique au développement : une tromperie

Alors que les dépenses des interventions militaires de la France grimpent en flèche, l'aide publique au développement, censée profiter à la population des pays pauvres, continue de baisser. La part de richesse que la France lui consacre est tombée à 0,36 % contre 0,44 % en 2010, alors que l'objectif affiché depuis un demi-siècle, jamais atteint, est le double. Et cette « aide » se concrétise de bien curieuse manière.

Ainsi, bizarrement, l'aide publique au développement contribue à financer ce que le gouvernement appelle «l'accueil » des réfugiés et des demandeurs de droit d'asile: l'examen de leurs dossiers, les indemnités d'attente et de mise en foyer, les mises en centres de rétention, souvent prélude à leur expulsion! Pour compléter le tableau, cette prétendue aide comprend une contribution -modique nous dit-on-à des opérations dites de « maintien de la paix ».

Il reste tout de même une partie des crédits de l'aide publique au développement qui, on pourrait le croire, bénéficie un tant soit peu à la population des pays pillés par l'impérialisme français. Or, c'est bien rarement le cas. L'Agence française pour le développement, principal distributeur de l'aide, ne consacre que 9% de son budget à la santé et l'éducation et 2% à la sécurité alimentaire. L'essentiel va aux infrastructures, sans que l'on puisse distinguer ce qui peut être utile à la population et ce qui servira à transporter le minerai d'Areva avec la logistique de sociétés du groupe Bolloré jusqu'aux ports gérés par le même Bolloré.

En première loge pour profiter de l'aide publique au développement on trouve en tout cas des sociétés comme Bolloré, Bouygues, GDF-Suez, la Saur (eau), SIPH (plantations d'hévéas), Somdiaa (agro-alimentaire) et la Socotec (gestion des risques), actionnaires de Proparco, filiale de l'Agence française de développement et d'un consortium bancaire qui comprend entre autres la BNP, le Crédit agricole et la Société générale. Dans ces conditions les ONG constatent que les crédits ne sont pas orientés vers les besoins les plus urgents de la population et les dons reculent, remplacés par de simples prêts!

Un prêt est d'ailleurs considéré comme faisant partie de l'aide publique au développement, même si le pays auquel il est attribué doit le rembourser avec, en plus, le paiement d'intérêts peu inférieurs à ceux d'un emprunt contracté directement auprès d'une banque. Les pays les plus pauvres étant en général exclus de ces prêts, ils ne reçoivent qu'un quart des crédits de l'aide au développement.

Jean Sanday

France-Afrique: toute vérité n'est pas bonne à dire

Le 6 mai, la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale a publié le rapport de deux députés, l'un UMP, l'autre PS, sur la politique africaine de la France. Trois semaines plus tôt, Élisabeth Guigou, l'ancienne ministre PS qui préside cette commission, leur avait demandé de revoir leur copie, ce qu'ils ont fait.

Jean-Claude Guibal (UMP) et Philippe Baumel (PS) ont donc corrigé les passages où ils avaient épinglé des régimes amis de la France comme celui de Paul Biya au Cameroun. Ils ont également mis une sourdine à leur critique des interventions militaires françaises en Afrique qui, avaient-ils déclaré,

entraînent un surcoût de plus d'un milliard d'euros par an, « ce qui n'est ni soutenable ni efficace » car elles « n'apportent pas d'apaisement durable, encore moins de paix définitive ».

Les deux députés se sont mis au garde-àvous en déclarant «À aucun moment dans le rapport nous ne condamnons les interventions militaires françaises récentes », ajoutant seulement « on ne peut pas se satisfaire de ces réactions d'urgence ». Un de leurs soucis serait que ces opérations militaires n'ont pas permis d'empêcher un effritement des parts de marché des patrons français en Afrique au profit de concurrents d'autres

pays, comme la Chine, qui viennent leur «tailler des croupières sur leurs terres de prédilection, sans égard pour l'ancienneté de leurs positions »...

Les deux députés ont donc su manger leur chapeau et se ranger dans la ligne, Guigou elle-même a fini par le reconnaître en publiant leur rapport.

Pologne: après l'élection de Duda

Le 24 mai, la droite cléricale a emporté l'élection présidentielle en Pologne, avec la victoire du leader du PiS (Parti du droit et de la justice), Andrzej Duda. Dans son entourage, on retrouve Kaczynski, frère jumeau du président disparu en 2010 dans un accident d'avion, dont Duda reprend la politique.

Duda a battu l'ex-président Komorowski, représentant de la droite libérale, qui inspirait du dégoût à la partie la plus démunie de la population, avec son mépris affiché des problèmes matériels des classes laborieuses.

Le désaveu de Komorowski a profité au premier tour à un outsider politique, le chanteur Kukiz, qui en s'en prenant aux politiciens, personnalités et journalistes sur fond de nationalisme, a obtenu 20,80 % des voix.

L'ex-Parti communiste,

au pouvoir jusqu'en 1989, et qui y était même revenu de 1995 à 2005, n'a pas tiré profit cette fois-ci du recul de la droite. Devenu SLD (Alliance de la gauche démocratique) et représenté dans ces élections par une actrice qui prétendait favoriser l'expression de la société civile, il n'a capté que 2,38 % des voix, soit bien moins que son électorat habituel.

Certes, la Pologne affiche un taux de croissance avoisinant 3% et une économie qui réussit un peu mieux que celles de ses voisins.

Mais si la domination des trusts ouest-européens sur l'économie procure quelques retombées à une couche d'entrepreneurs et de petits bourgeois, en revanche, travailleurs, chômeurs, retraités aux pensions minuscules en sont les laissés-pour-compte. Tout comme des pans entiers de la société, souvent victimes de la «reconversion» de l'économie polonaise depuis 1989: salariés des fermes d'État licenciés dans le nord et l'est, habitants de ces mêmes régions où très peu d'entreprises sont venues s'implanter, qui subissent un fort taux de chômage et de bas revenus.

C'est dans les régions pauvres, les petites villes désindustrialisées et les campagnes, surtout de l'est et du sud-est, que le vote Duda a été très élevé. Celui-ci a fait campagne en surenchérissant sur le terrain nationaliste, notamment en disant vouloir surtaxer banques et supermarchés étrangers, tout en affichant des intentions « sociales », comme celle de revenir sur la retraite à 67 ans décidée par le précédent gouvernement. Des intentions bien modestes car il veut maintenir l'âge de la retraite à 65 ans.

Et puis, on sait que lorsque le gouvernement était aux mains du PiS (et Duda y a détenu des responsabilités), il n'a pas défendu la population pauvre contre son exploitation par les trusts européens ou les entreprises polonaises. Incapable qu'il est, comme ses prédécesseurs, d'être autre chose qu'une carpette devant les capitalistes et donc de satisfaire les attentes

sociales de ses électeurs, Duda a multiplié les rodomontades nationalistes, cléricales et réactionnaires, particulièrement odieuses sur le plan des mœurs et du droit des femmes.

«Le jour de notre victoire viendra et Varsovie sera Budapest », disait Kaczynski, en 2011 après la défaite du PiS, en clamant son admiration pour le gouvernement hongrois de Orban, l'un des plus xénophobes et réactionnaires d'Europe. Duda ira-t-il dans ce sens, dans une Europe de l'Est où se développent la surenchère et les conflits nationalistes? En tout cas, il est sûr que les électeurs des couches populaires n'ont à attendre de son arrivée au gouvernement que des mots creux et de nouvelles attaques.

Nelly Meyer

Haïti: une grève à Port-au-Prince

Le numéro du 15 mai 2015 de La Voix des Travailleurs, le journal de l'Organisation des travailleurs révolutionnaires (OTR) d'Haïti, consacre un article à un mouvement des travailleurs de GMC, une des usines de la famille Apaid à Portau-Prince, une des riches familles bourgeoises qui détiennent 80 % des richesses du pays. Elle tire surtout ses richesses de l'exploitation des travailleurs dans le secteur textile, la sous-traitance.

À la fin avril et au début mai, les ouvriers de GMC sont entrés en lutte contre l'intention de leur patron de leur confisquer les indemnités de près de dix ans de travail.

Les hostilités ont débuté fin avril quand, pressé par des organisations internationales qui se sont donné pour tâche de surveiller les conditions de travail dans les usines de soustraitance, le patron devait remplir un cahier de bonne conduite disant qu'il respecterait toutes les lois sur les conditions de travail de ses salariés. Dans ce cahier figure un contrat de travail devant être signé par l'ensemble des travailleurs de l'usine.

Dans le secteur de la sous-traitance en Haïti, les travailleurs ont ce qu'on appelle un accord verbal où le patron peut introduire tout ce qu'il veut... Mais passer de ce stade de précarité totale à une autre forme de contrat écrit suppose qu'il mette fin à ce contrat dit verbal en payant aux ouvriers des indemnités de fin de contrat. Pour eux, cela représente la seule

opportunité de réunir en une seule fois dans leur vie entre 15 à 20000 gourdes (soit trois mois de salaire et 300 ou 400 euros).

Pour le patron, la signature de ce nouveau contrat effacera toutes les indemnités et l'affranchira de verser quoi que ce soit aux travailleurs, même en cas de licenciement. Il a commencé par convoquer des groupes de travailleurs au service du personnel pour obtenir après pressions et chantages la signature du nouveau contrat. Pendant la pause repas du midi, pendant le travail et à la sortie, cela devint le principal sujet de conversation entre les ouvriers. L'idée de s'organiser ensemble pour contrer le patron prit corps et, chaque après-midi après le travail, ils se réunirent pour débattre ensemble des meilleurs moyens de lutte. (...) Le nombre de participants passa de 50 à 100, 200 et un jour jusqu'à 1000 ouvriers. L'idée d'une grève d'avertissement de 24 heures fut plébiscitée et la date du 23 avril retenue.

Ce fut une journée historique pour ces travailleurs

mais également pour toute la classe ouvrière, montrant que par leurs luttes et leur détermination ils pouvaient imposer un droit que les patrons piétinent depuis belle lurette, le droit de faire grève.

Le lendemain, le patron passa à l'offensive. Deux jours après la grève, le 25 avril, le bruit courut que le président du syndicat venait d'être molesté par le directeur de l'usine dans son bureau au terme de plusieurs heures d'interrogatoire sur le mouvement. Illico, les travailleurs laissèrent leurs machines pour se réunir dans la cour de l'entreprise. Le chef du syndicat expliqua ce qui venait

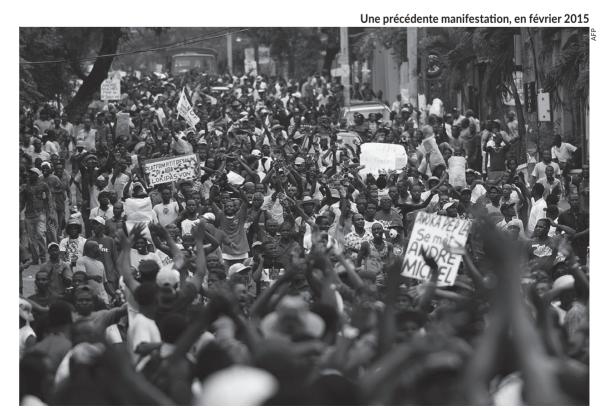
de se passer dans le bureau du directeur. L'atmosphère s'enflamma dans l'usine, les ouvriers restant mobilisés jusqu'à 16 heures, l'heure habituelle de sortie.

Lundi 27 avril, dans une note affichée aux portes, le patron annonçait que l'usine était fermée. Tous les délégués syndiqués étaient révoqués, tous les ouvriers renvoyés, le patron se réservant le droit de les appeler par petits groupes selon les besoins.

Une semaine de lutte et de mobilisation de l'ensemble des travailleurs de l'usine commença, l'objectif étant de rester devant l'entreprise et d'empêcher que des briseurs de grève n'y entrent.

Finalement en fin de semaine le patron recula. Il abandonnait l'idée de faire signer sous pression son nouveau contrat et acceptait de reprendre tous les travailleurs et non par petits groupes comme il le souhaitait. Le principe de la réintégration des délégués syndicaux fut accepté par le patron, bien qu'in extremis, pour cacher sa capitulation en disant posséder un dossier sur chacun de ces ouvriers et en continuant de réclamer la formation d'une commission pour obtenir leur révocation.

La Voix des Travailleurs OTR (Haïti)



Italie, 23 mai 1915:

l'entrée en guerre malgré la classe ouvrière

Le 23 mai 1915, dix mois après le début de la Première guerre mondiale, l'Italie entrait à son tour dans le conflit, dans le camp des puissances de l'Entente. Un délai nécessaire pour que la grande bourgeoisie tranche en faveur de l'intervention et surtout, pour qu'elle réussisse à l'imposer à la population.

Cinquante ans après l'unité nationale, la bourgeoisie était parvenue à se tailler un petit empire colonial. Soutenus par le jeune État national, qui passait commande pour construire navires de guerre et pièces d'artillerie, de grands groupes sidérurgiques étaient nés. La grande industrie se développait au nord, mais le pays demeurait en retard dans la course au partage des colonies et des marchés, et relativement faible militairement au regard des géants impérialistes français et britannique.

Alors que la compétition entre les grandes puissances faisait basculer le monde dans la guerre, les dirigeants italiens étaient partagés. En septembre 1914, le gouvernement proclamait la neutralité du pays et Giolitti, président du Conseil jusqu'en mars 1914, défendait cette politique au nom du développement de l'industrie. Les forces militaires étaient insuffisantes, tandis que le statut de pays neutre permettait de réaliser de bonnes affaires, notamment avec l'Allemagne qui achetait la production agricole et en retour exportait généreusement son charbon.

La guerre, mais dans quel camp?

Rester en dehors du conflit signifiait cependant être hors course dans le partage du monde. Très vite, des voix se firent entendre en faveur de l'intervention. Restait à savoir dans quel camp. Une triple alliance, la Triplice, liait l'Italie à l'Autriche et à l'Allemagne. Mais l'Autriche refusait d'accorder à l'Italie les territoires qu'elle revendiquait au nord-est.

L'Italie se tourna donc vers l'Entente. On vit fleurir dans les journaux les discours en faveur de la guerre dans le camp de la France, pour la défense de la civilisation contre la barbarie, voire au nom de la Révolution française. En coulisse, les négociations se faisaient autour

d'intérêts bien plus terre à terre et aboutirent au traité secret de Londres. Signé le 26 avril 1915, il garantissait à l'Italie les territoires convoités au nord-est, du Trentin à l'Istrie en passant par Trieste, une partie de la Dalmatie, ainsi que des compensations en Afrique, en Asie mineure et en Albanie, le tout à condition que l'Italie s'engage à entrer en guerre avant le 26 mai. Restait à imposer le choix de la guerre à la population.

La classe ouvrière contre la guerre

Ce n'était pas une mince affaire. La classe ouvrière était mobilisée contre la guerre. En juin 1914, déjà, la répression contre des militants antimilitaristes avait provoqué une explosion de colère. Pendant la «semaine rouge», des dizaines de milliers d'ouvriers avaient été entraînés dans une grève générale ponctuée d'affrontements avec la police et l'armée, paralysant le pays et faisant vaciller le pouvoir.

Malgré les morts et les arrestations, malgré la trahison des directions ouvrières réformistes qui mirent fin à la grève générale, le début de la guerre impérialiste, deux mois après la semaine rouge, provoqua encore des réactions importantes. À l'appel du Parti socialiste, des manifestations furent organisées le 4 août. À Turin, 30000 ouvriers se retrouvèrent au meeting où les dirigeants socialistes parlèrent encore de déclencher la grève générale si le gouvernement sortait de sa neutralité.

En Europe, les partis socialistes avaient alors déjà trahi les intérêts de la classe ouvrière. Basculant dans le camp de leur bourgeoisie nationale, les principaux partis de la Deuxième Internationale avaient renié le drapeau de l'internationalisme prolétarien au profit de la défense de la patrie. En Italie, la direction réformiste du Parti socialiste prit une



Soldats tombés en 1917 sur le front, dans les montagnes séparant l'Italie de l'Autriche.

position plus ambiguë.

Tant que la bourgeoisie semblait vouloir rester en dehors du conflit, les dirigeants du Parti socialiste continuèrent à se prononcer contre la guerre. Lorsque Mussolini, alors dirigeant socialiste et directeur du journal socialiste *l'Avanti!*, commença à se dire clairement pour la guerre, il fut exclu du parti. Les socialistes français, devenus fervents patriotes et entrés au gouvernement envoyèrent un représentant, Marcel Cachin, pour convaincre les socialistes de peser pour l'entrée en guerre. Il rencontra aussi Mussolini et lui apporta le soutien financier du gouvernement français, pour commencer une propagande active en faveur de la guerre dans les colonnes d'un nouveau journal, Il Popolo d'Italia.

La neutralité réaffirmée de la direction socialiste n'offrait cependant aucune alternative claire à la classe ouvrière. Fin septembre 1914, Rinaldo Rigola, le secrétaire de la CGL, le syndicat lié au Parti socialiste, déclarait: «Par principe, la majorité de notre organisation est contre la guerre. Mais le fait d'être contre la guerre ne signifie pas obligatoirement se rebeller contre une fatalité (...) Nous participerions activement à la lutte si notre indépendance nationale était menacée.»

Au fil des mois, alors que la bourgeoisie s'orientait de plus en plus vers l'entrée en guerre et que la petite bourgeoisie s'égosillait en proclamations chauvines, les « principes » de ces dirigeants allaient s'accommoder ouvertement de la guerre impérialiste.

«Ni adhérer ni saboter»

En mai 1915, c'est cette formule de Lazzari, l'un des dirigeants du PS, qui résuma le mieux la politique du parti. Il s'agissait de ne pas adhérer formellement à la guerre pour ne pas se couper complètement de la classe ouvrière, tout en assurant la bourgeoisie que le parti ne ferait rien pour s'y opposer.

Voici ce qu'écrivait alors Lénine à propos de ces positions centristes: «Ceux qui acceptent la formule «ni victoire ni défaite» ne peuvent être que des hypocrites lorsqu'ils se prétendent en faveur de la lutte des classes... En réalité, ils renoncent à toute politique prolétarienne indépendante et soumettent le prolétariat de tous les pays belligérants à un devoir absolument bourgeois: celui de défendre de toute défaite les gouvernements impérialistes existants.»

Et de fait, les dirigeants politiques et syndicaux prenaient acte de l'entrée en guerre et prêchaient la patience aux travailleurs, comme dans ce manifeste du Parti socialiste daté du 23 mai, jour de la proclamation de guerre: «Cette guerre passera... Les fils du travail que la mort aura épargnés reviendront des champs de bataille ensanglantés, avec dans les yeux et l'âme, toute l'horreur de la barbarie accomplie... Nous nous préparons pour ces jours-là. Le prolétariat socialiste ne désarme pas, il attend.»

Déguisée en « attente », la trahison n'en était pas moins complète pour les milliers d'ouvriers qui, en mai 1915, manifestèrent encore contre le déclenchement de la guerre. Ce fut le cas à Turin, où une grève générale éclata le 17 mai, après l'agression d'un ouvrier par un manifestant interventionniste. Les rues du centre-ville furent envahies par 100000 travailleurs, violemment réprimés par l'Autorité militaire.

Au même moment, appuyé par les manifestations en faveur de la guerre orchestrées par Mussolini et les nationalistes, le roi imposait le choix de la guerre à la majorité parlementaire plutôt neutraliste et déclarait la guerre aux empires centraux.

Abandonnés par leurs dirigeants, les ouvriers et les paysans italiens prirent à leur tour le chemin du front. Entre 1915 et 1918, 670 000 soldats furent tués. Mais le prolétariat, malgré la barbarie des tranchées, retrouva vite sa combativité. L'insurrection de Turin en 1917, contre la guerre et pour le pain, saluant la révolution russe de février, allait remettre à l'ordre du jour la guerre de classe comme seul moyen possible d'en finir avec la guerre impérialiste.

Nadia Cantale

Assistance publique – Hôpitaux de Paris: le mouvement continue

Jeudi 28 mai, comme le jeudi précédent, suite à un appel intersyndical, grévistes ou simples manifestants sont sortis des hôpitaux et ont repris le chemin du siège de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) pour exiger le retrait complet du projet de réorganisation du temps de travail qui leur ferait notamment perdre des jours de repos RTT.

Dans les services, les pressions hiérarchiques pour limiter la participation s'étaient faites plus fortes que pour le jeudi 21. Beaucoup de cadres et de médecins s'étaient arc-boutés pour ne pas réduire l'activité et avaient multiplié les assignations abusives. Du coup, ceux qui sont partis, parcourant les allées de leur hôpital en cortège, salués au passage par leurs collègues sur le seuil des services, comme à la Pitié-Salpétrière, n'en étaient que plus décidés et heureux de relever la tête, même s'ils étaient un peu moins nombreux. Devant le siège de l'avenue Victoria, ils se sont retrouvés à plusieurs milliers. Plusieurs prises de parole acclamées et les slogans bien repris ont affirmé qu'il ne s'agissait plus d'une journée de grève ponctuelle, mais qu'il faudrait revenir jusqu'à ce que le directeur général Martin Hirsch recule.

Le rassemblement s'est ensuite transformé en longue manifestation jusqu'au ministère, car tous sont bien conscients que derrière Hirsch, c'est Marisol Touraine et le gouvernement qui mènent l'offensive contre les travailleurs hospitaliers. Tout au long, la sympathie des passants et des automobilistes s'exprimait.

D'ici le prochain jeudi de grève programmé par les syndicats de l'AP-HP, le 11 juin, des assemblées générales et des actions locales sont prévues. Un chahut lors de la journée portes ouvertes et du départ de la course de l'AP-HP samedi 30 mai, les lits et matelas descendus dans le hall notamment à l'hôpital Beaujon, cortège allant d'un hôpital à l'autre, les idées sont nombreuses. Au-delà de l'impact

symbolique, c'est l'occasion pour les travailleurs hospitaliers d'agir ensemble autour de la conviction que le plan Hirsch n'est ni amendable ni négociable.

En effet, la poursuite du mouvement est portée par le sentiment qu'il faut dire non : non à la perte de RTT mais aussi non aux salaires gelés, non aux sous-effectifs, non à la pression de la

charge de travail, non aux horaires et aux roulements bouleversés. Comme le chantent des manifestants de l'hôpital Tenon: « Hirsch, si tu penses qu'on va t'laisser nous dire comment travailler, non, mais quelle débilité, on va s'fâcher! »

Ce refus collectif, les hospitaliers y prennent goût et c'est positif pour l'avenir.

Correspondant LO



Assemblée des grévistes de l'hôpital Beaujon, au milieu des matelas...

Hirsch n'est pas du matin

Samedi 30 mai, dans le hall de l'hôpital européen Georges Pompidou, avec en fond sonore les huées et le slogan « retrait du plan! », Hirsch s'est exclamé au micro de France Inter: « Je vous entends et j'essaie de vous défendre ». Pourtant, il venait juste de confirmer à ce même micro que « certains auront moins de RTT » pour faire « des

économies sur les salaires, sur les remplacements et sur l'intérim ». Autrement dit, il veut compliquer un peu plus la vie des travailleurs hospitaliers, tout cela pour des économies de bouts de chandelle qui ne résoudront pas le manque de moyens des hôpitaux.

Bien sûr, Hirsch a affirmé que son plan a pour «finalité la prise en charge des patients », qu'« il faut rendre des comptes aux patients qui payent », et « arrêter de creuser la dette » des hôpitaux.

Mais les salariés n'y sont pour rien si l'État et le patronat réduisent les recettes de la Sécurité sociale, donc celles des hôpitaux.

Faire mieux pour les patients, oui, mais que Hirsch commence par retirer son plan d'économies!

Correspondant LO

Croix-Rouge: à l'heure de l'urgence

Un rapport de l'inspection du travail a dénoncé les infractions commises par la Croix-Rouge, qui emploie 18 000 salariés et 56000 bénévoles. Pour 2014, il y aurait eu 3345 dépassements de la durée quotidienne du travail fixée à 10 heures, 129 privations du repos quotidien minimal fixé à 11 heures entre deux périodes de travail. Quant aux durées de travail hebdomadaire, elles dépasseraient également le maximum légal de 48 heures. L'inspection du travail dénonce une «organisation du travail illégale, dangereuse et pathogène» notamment au siège de l'association caritative, où travaillent 480 salariés et où la plupart des infractions ont été relevées.

Une amende de 2,8 millions d'euros serait réclamée à la Croix-Rouge. À cette somme s'ajoutent la rémunération due aux salariés et leur indemnisation au titre du préjudice pour un montant total de 11 millions d'euros. Et c'est sans compter les sommes à verser à l'Urssaf au titre des cotisations sociales non perçues.

La Croix-Rouge se défend en expliquant que « malheureusement l'urgence ne prévient pas ». Sans doute aurait-il fallu embaucher, mais visiblement les moyens manquent. Devant la menace d'une amende de 11 millions d'euros, les responsables annoncent en effet qu'ils ne pourront pas payer, car la Croix-Rouge est déjà en déficit de 5 millions d'euros pour 2014. On peut les accuser de mauvaise gestion, mais le premier responsable est sans doute l'État, qui ne veut guère dépenser pour des associations humanitaires et rogne sur tous les budgets d'aide aux associations.

Il restera toujours la générosité de la population qui chaque année donne largement – 4 milliards d'euros – aux campagnes d'aide de la Croix-Rouge et des autres associations caritatives, Téléthon, etc.

Cédric DUVAL

Transdev - Arles : chauffeurs de bus en grève

Dans leur dépôt d'Arles, les chauffeurs de bus de la société Transdev sont en grève depuis le lundi 18 mai avec le soutien des syndicats CGT, FO, et CFDT. Ils tiennent bon.

Habituellement ils assurent les transports sur la communauté de communes autour d'Arles, l'ACCM (Arles, Crau, Camargue et La Montagnette) pour un salaire qui n'atteint que 1500 euros par mois après dix ans d'ancienneté.

Ils veulent une remise à plat de leurs conditions de travail, l'arrêt des vexations de toutes sortes et des sanctions prononcées pour un oui ou un non.

Ils s'opposent à ces temps de tournées qu'on leur impose, complètement irréalistes, calculés à la minute près sur des trajets compliqués et sans tenir compte des aléas de la circulation. On dirait que le directeur ne connaît même pas l'existence de ce qu'on appelle des embouteillages aux heures de pointe!

Le comble est sa proposition d'une prime individuelle indexée sur le respect des horaires, la propreté du véhicule et... la propreté des arrêts de bus. Ce dernier point est source de plaisanteries chez les chauffeurs, qui s'imaginent descendant du bus à chaque arrêt pour astiquer le panneau des horaires!

Le directeur de Transdev ne propose, depuis le début de la grève, qu'une augmentation de 0,6% des salaires, une vraie plaisanterie! Les grévistes réclament, eux, une augmentation de 2,5% et une augmentation, sans condition, de 100 euros de leur prime de vacances, actuellement de 300 euros.

Jusqu'à présent la direction a choisi de perdre de l'argent tous les jours -comme elle le pleurniche devant les journalistes –plutôt que de céder sur ces revendications légitimes et somme toute modestes. Tout cela pour contenter évidemment ses actionnaires, Véolia et La Caisse des dépôts à 50/50. Grâce au travail de ses 80000 salariés, Transdev, un des leaders mondiaux du transport urbain, a réalisé un chiffre d'affaires annoncé de 6,6 milliards d'euros en 2014. Il y a de quoi verser un salaire correct aux chauffeurs!

Les grévistes tiennent bon et mardi 2 juin, des négociations étaient en cours entre les syndicats et la direction.

Correspondant LO

DANS LES ENTREPRISES

Areva, HSBC: il faut interdire les licenciements!

Mardi 2 juin, l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-CGC-Unsa d'Areva a appelé à une grève de 24 heures contre la suppression annoncée de 4 000 postes en France.

Les travailleurs étaient appelés à se mobiliser massivement pour «l'emploi, les conditions de travail et les garanties collectives». Des barrages filtrants étaient prévus à l'entrée des sites Areva et un rassemblement devant le siège à la Défense. Des assemblées générales

étaient prévues sur tous les sites.

C'était la veille d'une réunion à l'Élysée pour discuter du sort d'Areva où l'État est majoritaire à 80%. En mai, le groupe a annoncé une perte de 4,8 milliards d'euros en 2014... après avoir fait des profits pendant des années. Et il entend combler ce déficit en supprimant, d'ici à 2017, 3000 à 4000 emplois en France et 5000 à 6000 postes en tout dans le monde, sur un effectif total de 45000 salariés. Et cela avant même de savoir ce que EDF, qui s'est mis sur les rangs, entend récupérer d'Areva.

De même, le groupe bancaire britannique HSBC, qui emploie 266 000 salariés dans le monde, ne cesse de licencier depuis 2011, même quand il est bénéficiaire. Plus d'une cinquantaine d'établissements ont été fermés et des dizaines de milliers d'emplois supprimés. Et la banque vient d'annoncer qu'elle prévoit de supprimer encore dix à vingt mille emplois d'ici à 2017.

Il est clair que pour le patronat, du secteur public comme du privé, il n'existe qu'une politique: tailler dans les effectifs pour «réduire les coûts» comme dit HSBC. Mais les travailleurs n'ont aucune raison de se laisser faire. Face aux vagues de licenciements qui alimentent le chômage, ils doivent opposer l'interdiction des licenciements et le partage du travail entre tous, sans perte de salaire.

Jacques Fontenoy

GDF-Suez:

consommez ou payez

Le maire du Plessis-Pâté, petite commune de l'Essonne, a eu la surprise de se voir infliger une pénalité de 4824 euros par l'entreprise GDF-Suez (rebaptisée depuis peu Engie)... pour n'avoir pas suffisamment consommé en 2014. En effet, ce maire, soucieux de faire baisser la facture énergie de sa ville, avait fait construire l'année précédente un groupe scolaire particulièrement bien isolé. GDF-Suez affirme qu'il n'en avait pas le droit, faisant référence à un contrat signé en 1992 qui prévoyait une consommation minimale, contrat que le groupe est en fait bien incapable de produire.

Le maire a refusé de payer ce que la commune n'avait pas consommé, menaçant d'aller au tribunal. Face au petit scandale médiatique suscité, GDF-Suez a finalement annulé la pénalité. Tant mieux pour la commune, mais quand GDF-Suez se trompe sur la facture d'un particulier, c'est souvent une autre affaire.

A.U.



Sur le site Areva de Marcoule, le mardi 2 juin

Lycée Voltaire Paris : tout travail mérite salaire

Au lycée Voltaire à Paris dans le 11e arrondissement, plusieurs enseignants ne sont pas payés depuis plusieurs mois: une enseignante de français ne touche ainsi que la moitié de son salaire depuis décembre, et un autre en sciences économiques et sociales ne touche carrément rien depuis février. Ils sont contractuels, c'està-dire non titulaires, statut qui se développe rapidement dans une Éducation nationale où le manque d'embauches se fait cruellement sentir. Auparavant l'intendance du lycée pouvait fournir une avance, mais ce n'est maintenant plus possible et les personnels doivent donc se débrouiller.

Jeudi 28 mai, après une assemblée générale du personnel, un débrayage a été décidé pour aller demander à une trentaine le paiement de ces enseignants au rectorat de

Paris. Là, les responsables n'ont pu que reconnaître le caractère anormal de cette situation. Ils se sont engagés à verser une avance conséquente aux enseignants concernés, à leur fournir une attestation de salaire et à traiter rapidement leur dossier.

Le lendemain, surprise, les enseignants ont trouvé dans leurs casiers un mot de la direction constatant leur absence la veille et les informant qu'ils auraient une retenue sur salaire. Même l'enseignant non payé depuis février l'a reçue! Finalement, ces retraits sur salaire ont été annulés après protestation auprès de la direction.

Ceux qui ont participé à cette action n'en sont pas moins contents d'avoir fait preuve de solidarité et vont rester vigilants, notamment sur le suivi des promesses faites au rectorat.

Correspondant LO

Bibliothèques de la Côte d'Opale : contre le vol de RTT

Le personnel des « Bulco », les quatre Bibliothèques universitaires du littoral Côte d'Opale (Dunkerque, Boulogne, Calais, Saint-Omer) se sont mobilisés au mois de mai contre la mise en place d'un nouveau logiciel de comptage des heures « Hamac ».

À la rentrée de septembre, la direction de l'université avait présenté ce logiciel comme un moyen de simplifier le comptage des heures, favorable au personnel. Or, les salariés se sont vite rendu compte que le mode de calcul de ce logiciel leur était défavorable car il ne prend pas en compte les horaires variables, notamment dans les bibliothèques. Cela a pour conséquence la perte d'heures de RTT. Les salariés des bibliothèques ont donc voulu marquer le coup en restreignant les horaires d'ouverture, pour discuter entre eux des problèmes auxquels ils sont confrontés et pour sensibiliser les étudiants sur les conséquences des coupes budgétaires dont ils sont victimes.

Plus généralement, le personnel des bibliothèques voulait exprimer son ras-le-bol contre tous les reculs que la direction de l'université lui impose depuis 2009, suite à la mise en place de la loi sur l'autonomie des universités.

Depuis 2009, le budget attribué à ces bibliothèques a fortement diminué, ce qui a eu pour conséquences la suppression de l'équivalent de quatre postes, le non-renouvellement de départs en retraite ou de contractuels, ainsi que la réduction du budget consacré aux achats de livres.

Depuis la loi sur l'autonomie des universités votée par la droite, et que le gouvernement Hollande applique sans la moindre gêne, les universités doivent fonctionner

avec des budgets de plus en plus restreints et plusieurs d'entre elles sont en permanence au bord de la faillite. Mais les travailleurs refusent à juste titre de faire les frais de cette politique de rigueur. Ils défendent leurs conditions de travail, et veulent aussi pouvoir offrir aux étudiants les meilleures conditions d'études.

Pour le moment, la direction de l'université traite les salariés avec beaucoup de mépris et n'a accepté de les rencontrer que très récemment... sans leur donner de date de rendez-vous.

Au-delà du vol des heures de RTT, le personnel des bibliothèques se mobilise contre tous les reculs que la direction veut leur imposer. Comme l'a dit un des travailleurs: « Au-delà de cette mobilisation contre les heures volées, il s'agit de préparer l'avenir. »

Correspondant LO

DANS LES ENTREPRISES

Tefal-Annecy: le procureur au service du droit des patrons

Le 5 juin, à la suite d'une plainte déposée par l'entreprise Tefal de Rumilly, une inspectrice du travail et un travailleur licencié de l'usine comparaissent devant le tribunal correctionnel d'Annecy, accusés injustement de recel, passible de cinq ans de prison et de 375 000 euros d'amende. Il s'y ajoute, pour l'inspectrice, la violation du secret professionnel, passible d'un an de prison et 15000 euros d'amende.

Le jour de l'audience, un rassemblement de protestation est organisé devant le palais de justice d'Annecy et les syndicats CGT-CNT-SUD-FO-FSU du ministère du Travail appellent nationalement à la grève.

L'origine de cette scandaleuse affaire remonte à 2013, quand l'inspectrice a constaté des infractions à la législation du travail chez Tefal et demandé le respect de la loi. C'en était trop pour cette grosse entreprise, appartenant au groupe SEB et deuxième employeur industriel du département. La direction Tefal allait utiliser tous les moyens pour faire pression sur l'inspectrice, y compris en mettant à contribution ses bonnes relations avec le directeur départemental du travail de l'époque et même des agents des RG!

Tout cela avait pu être dévoilé grâce à un salarié de Tefal qui avait intercepté des mails compromettants pour la direction et alerté l'inspectrice sur la machination montée contre elle. Depuis, ce salarié a été licencié pour faute lourde et l'inspectrice, gravement affectée nerveusement par le harcèlement subi, ne s'est même pas vu reconnaître en accident de service par l'administration.

Ces faits scandaleux ont conduit le Conseil national de l'inspection du travail à rendre en juillet 2014 un avis favorable à l'inspectrice, dénonçant les pressions patronales relayées par la hiérarchie administrative.

Or, au lieu d'engager des poursuites à l'encontre de la société Tefal pour ces agissements, le procureur d'Annecy a choisi de retenir la plainte de l'entreprise et sonne la charge contre l'inspection du travail, allant jusqu'à déclarer dans un récent interview au journal L'Humanité: « On vit dans un monde d'influence et de communication, ce n'est pas un monde de Bisounours... on n'en est qu'au stade des poursuites, mais ce peut être un rappel à l'ordre pour un corps qui doit être éthiquement au-dessus de la moyenne, une occasion de faire le ménage.»

On voit encore mieux quelle est «l'éthique» antiouvrière du procureur quand on sait que ce même personnage a récemment classé sans suite un procèsverbal dressé par l'inspection du travail pour recours illicite à des intérimaires en lieu et place de CDI chez NTN-SNR Argonay. NTN-SNR-Roulements étant la plus grande entreprise de la région, il n'était pas question qu'elle soit trainée en • correctionnelle comme le prévoit pourtant la loi pour ce type d'infraction!

jusqu'à présent, les médias • régionaux n'ont pas dit un mot sur ce procès scandaleux: sans doute est-ce l'illustration de «ce monde d'influence et de communication» évoqué par ce procureur qui parle même de «faire le ménage»! Ce serait aux travailleurs de donner un bon coup de balai à 🖁 de la dette, on ne peut pas cette société au service des • tout faire tout de suite.» riches!



Salaires des fonctionnaires: le point d'indice toujours gelé

Le gel du point d'indice des fonctionnaires en 2015 a été confirmé le 27 mai par la ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu. Il devrait donc À noter également que, • se poursuivre en 2016. Répondant à l'interpellation de cinq syndicats de fonctionnaires, elle a ainsi déclaré «la croissance est de retour, oui, le retour sur recettes, on ne l'a pas encore» et s'est permis d'ajouter: «Les fonctionnaires comprennent d'une manière globale qu'avec 44 milliards et quelques de remboursement

On ne voit pas bien ce **Correspondant LO** • qui l'autorise à parler au nom des fonctionnaires en général mais elle a en tout cas confirmé pour la cinquième année consécutive, de 2011 à 2015, le gel de la valeur de ce point d'indice qui sert de base à la rémunération des fonctionnaires.

Marylise Lebranchu est dans la ligne de Valls, qui avait annoncé il y a un an que le gel se poursuivrait jusqu'en 2017. Reprise ou pas, c'est encore aux travailleurs de l'État autant qu'aux usagers des services publics qu'il est demandé des sacrifices pour redresser les comptes.

David Marcil

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique. regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun personnel au maintien de l'actuelle société. Pour ce devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2015. Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron. 6. rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du recu fiscal auguel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versée par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue

	Bulletin d'abonnement			
Je souhaite m'abonner à	☐ Lutte Ouvrière	\square Lutte de classe		
Nom	Prénom.			
A 1				

Code Postal.....Ville.....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe	
Destination	6 mois	Un an	Un an	
France, Outre-mer	20 €	40 €	15€	
Outre-mer avion	28 €	56€	17€	
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76€	21 €	
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €	
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42€	84 €	22€	
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91€	24 €	
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.				

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org www.union-communiste.org contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants www.lutte-ouvriere-audio.org

De la Méditerranée à l'Asie : les migrants victimes d'une société barbare

Après le naufrage meurtrier du 19 avril, au large de la Libye, qui a causé la noyade de plus de 800 personnes, pas une semaine ne se passe sans qu'éclate un nouveau drame impliquant des migrants, d'un bout à l'autre de la planète.

Les circonstances sont partout les mêmes. La pauvreté, la persécution, la guerre ou les exactions des bandes armées poussent de plus en plus de femmes et d'hommes à guitter leur pays et à chercher un travail et une vie meilleure dans un pays moins déshérité. Ils se heurtent partout à des frontières de plus en plus hermétiques et à des polices qui leur font la chasse. Pour parvenir à leurs fins, ces migrants n'ont d'autre choix que de s'en remettre à des passeurs sans scrupules qui les rackettent et les violentent, vont même parfois jusqu'à les emprisonner, les torturer ou les abandonner en mer, c'est-à-dire à la mort dans bien des cas.

Au cours du dernier week-end de mai, plus de 5000 hommes, femmes et enfants partis de Libye sur des embarcations de fortune, ont été secourus au large de l'Italie. Ils s'ajoutent aux 220000 personnes qui ont traversé la Méditerranée en 2014, aux 40000 qui ont tenté le voyage depuis le début 2015. Les patrouilles qui les ont trouvés ont aussi découvert dix-sept nouveaux cadavres. Cela porte à près de 1790 le nombre de migrants morts ou disparus en tentant de rejoindre les côtes européennes depuis le début de l'année, selon le dernier bilan de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations).

À la mi-mai, les médias ont mis en avant un autre drame, celui des migrants de l'Asie du Sud-Est, piégés en mer depuis plusieurs semaines, dans des bateaux surchargés errant au large des côtes d'Indonésie, de Malaisie et de Thaïlande. empêchés d'accoster par ces différents pays. Il s'agissait cette fois de membres de la minorité Rohingya, persécutés dans leur pays, la Birmanie, ou d'habitants du Bangladesh fuyant la misère.

Une semaine plus tard, les médias ont révélé l'horreur de camps de transit installés dans la jungle de Thaïlande ou de Malaisie, où les passeurs gardent prisonniers ces mêmes migrants jusqu'à ce que leurs familles paient de fortes sommes pour leur permettre de continuer le voyage. Un membre de

l'OIM affirme avoir observé dans ces camps «un niveau de traitement et de privation identique à celui des camps de concentration nazis», ce qui est corroboré par les dizaines de charniers retrouvés ces dernières semaines de part et d'autre de la frontière thaïlandaise.

Lors d'une conférence réunie en urgence à Bangkok, les représentants des pays impérialistes n'ont pas mangué de s'indigner de ces pratiques particulièrement atroces, et de reprocher leur passivité aux dirigeants des pays impliqués, la Thaïlande et la Birmanie en particulier. Quel culot et quelle hypocrisie! Dans la région, c'est l'Australie qui, la première, a empêché les bateaux de migrants de pénétrer dans ses eaux territoriales.

Plus généralement, quel que soit leur pays d'origine, les migrants fuient des situations dont les dirigeants du monde capitaliste sont entièrement responsables. Ils fuient les conséquences des guerres impérialistes menées en Afrique et au Moyen-Orient. Ils fuient aussi le chômage de masse et le dénuement extrême dans des villes surpeuplées ou des campagnes abandonnées et l'exploitation féroce dans les nouveaux bagnes capitalistes qui permet aux multinationales de maintenir, voire d'augmenter leurs profits.

D'un bout à l'autre de la planète, les capitalistes mènent la guerre aux pauvres et la situation faite aux migrants n'en est qu'un aspect, particulièrement révoltant... Contre un tel système, travailleurs des différents pays et migrants candidats à le devenir ne peuvent être que des alliés.

Valérie Fontaine

La France ne fera pas le minimum

La Commission européenne a demandé mercredi 27 mai aux États de l'Union de prendre en charge sous deux ans 40 000 candidats à l'asile, Syriens et Érythréens arrivés en Grèce et en Italie, et 20 000 réfugiés. Le chiffre fixé pour la France est de 6 752 demandeurs d'asile et 2 375 réfugiés, soit 9 127 réfugiés au total.

Cette fois, la Commission n'a pas parlé de quotas par pays, mais d'une « clé établie en tenant compte de divers critères qui ont fait l'objet d'une pondération ». Les critères étant le nombre d'habitants, le produit intérieur, le taux de chômage, le nombre de demandes d'asile déjà reçues et le nombre de réfugiés déjà accueillis au titre de la protection internationale.

Ces préconisations, qui sont avancées avec l'argument qu'il s'agit là d'une solidarité minimale, semblent avoir été concoctées pour répondre aux levées de boucliers, notamment de la part des dirigants français qui s'étaient fermement prononcés contre le principe de quotas. La Commission européenne parle maintenant seulement d'une «répartition équitable des migrants ayant besoin d'une protection internationale».

Ces mesures doivent néanmoins encore, pour se voir validées, être approuvées par les États. De plus, selon les mots même de la Commission « chaque État reste libre d'accorder ou non cette protection aux demandeurs d'asile qu'il aura pris en charge au titre de cette solidarité».

Quand on sait avec quels arguments Valls, Cazeneuve et même Hollande s'étaient prononcés publiquement contre les quotas, reprenant les critiques de la droite, voire du FN, on peut douter de la bonne volonté de l'État français en la matière. Pourtant l'accueil d'un peu plus de 9000 migrants sur deux ans, ne représenterait même pas la moitié des 20000 réfugiés accueillis par la France, chaque année, nombre déjà très faible pour un pays qui compte 67 millions d'habitants.

Les préconisations de la Commission sont loin d'être une solution face à l'urgence et au problème dramatique des migrants fuyant les guerres et la misère. Mais le gouvernement français, en affichant son refus catégorique, aura surtout montré son désir de s'aligner sur l'opinion de l'électorat le plus réactionnaire.

David Marcil

Vous avez dit « terre d'accueil »?

Mardi 2 juin, la police a évacué plusieurs centaines de migrants installés dans un campement de fortune en dessous du métro aérien à Paris, dans le quartier de Barbès. Venus pour l'essentiel d'Érythrée, du Soudan et d'Éthiopie, ils vivaient dans des conditions d'insalubrité scandaleuses depuis plusieurs mois, avec trois toilettes pour près de 400 personnes et un seul point d'eau.

Des associations comme Emmaüs ou France terre d'asile ont participé à l'établissement d'une liste de 380 personnes, dont au moins une moitié de demandeurs d'asile, et même des réfugiés, qu'il fallait reloger; beaucoup d'autres étaient en transit vers d'autres pays. Une dizaine de bus en ont emmené une moitié vers des centres d'accueil, d'autres ont été répartis dans la région parisienne, certains dans des hôtels parisiens par la mairie de Paris.

Même quand l'évacuation se fait sans violence policière, tout ce qu'on propose à ces migrants qui ont fui des pays où règnent la guerre et la misère, ce sont des hébergements temporaires et parfois rien du tout, comme en témoignait

un des habitants du camp, ayant échappé au recensement, sans famille, ni nulle part où aller et qui n'envisageait que de retrouver un coin de trottoir.

La ministre de la Santé, Marisol Touraine, qui a justifié l'évacuation au nom des risques sanitaires, a eu l'audace de dire que «la France accueille des migrants » qu'elle n'a pas «les yeux fermés sur la réalité du monde. » Les migrants de La Chapelle, dont certains espéraient trouver en France «la fin de leur calvaire », voient comme beaucoup d'autres ce que valaient ces déclarations.

Sylvie Maréchal



À Paris, sous le métro aérien